Lire en troisième page

POUR UNE POLITIQUE FINANCIÈRE PLUS SOCIALISTE

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

Nº 266 - Jeudi 17 novembre 1966

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 3 10 88 tél adm et publ (039) 3 10 87 CCP 23 313 - Lausanne Saint-Pierre 1, tél (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève Arg and 4 tél (022 32 4(40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 3.50, 3 mois Fr 10.— 6 mois Fr 20.— 1 an Fr 40.— LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt - Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Heger (Lausanne) Louis Piguet (Genève).

Grand Conseil bernois: Toujours les finances

Mercredi matin, le Grand Conseil bernois s'est occupé premièrement du nouveau postulat Schurch, relatif au plan financier des communes. Ce postulat a été accepté par le Conseil exécutif et le Grand Conseil. Ce dernier a examiné ensuite les différents points du budget 1967, c'est-à-dire les prévisions financières pour chaque direction. Le budget a été accepté. Le législatif a entrepris alors l'examen des propositions communes du Conseil exécutif et de la commission concernant le plan financier 1967 à 1972. Ces propositions ont également été acceptées. En fin de séance, les députés se sont occupés des augmentations de salaires des fonctionnaires cantonaux rendues nécessaires par l'augmentation du coût de la vie.

En ce qui concerne la nouvelle présentation du postulat Schurch (rad.), il sied de relever que celui-ci prie le Conseil exécutif d'inviter les communes à remettre au gouvernement cantonal des plans financiers et de travaux avec l'ordre d'urgence pour les cinq ou six prochaines années. D'autre part, le postulant demande qu'une commission d'experts, dans laquelle figurent également des représentants des communes, soit désignée et qu'elle ait comme mandat de fournir un rapport et des propositions sur les principes et directives quant à la répartition des tâches entre l'Etat et les communes concernant le développement futur du canton, de ses régions et des communes, et quant à la fixation des subsides de l'Etat accordés aux communes.

Quant au premier orateur à s'exprimer au sujet du budget 1967, il a demandé la suppression du compte spécial dans lequel une somme de 59 millions est notamment comptabilisée. Pour ce faire, il a proposé le texte d'un décret, lequel a été accepté après discussion.

Relations publiques

Un député jurassien a demandé la suppression de l'Office des relations publiques, car, a-t-il dit, cet office fait double emploi avec la chancellerie cantonale. Les dépenses prévues au budget, quelque 120 000 fr., pourraient être économisées. Quant au personnel, il serait simplement placé dans différentes directions manquant de fonctionnaires. Le chef de l'office pourrait, de son côté, reprendre à plein temps l'emploi de directeur qu'il occupait auparavant.

M. Moser, conseiller d'Etat, a répondu qu'il ne serait pas bien de supprimer cet office alors même qu'il vient d'être créé et qu'il aura très prochainement assez de travail en ce qui concerne le rapport au sujet des dix-sept questions de la Députation jurassienne. Au vote, c'est à une écrasante majorité que la proposition a été rejetée.

Pendant les débats, les députés ont procédé à diverses élections. Ainsi, un deuxième vice-président du Grand Conseil a été élu par 130 voix. Il s'agit de G. Nobel (soc., Bienne). F. Tschannen (soc., Muri) a été élu par 124 voix à la Commission cantonale de recours. D'autre part, le Grand Conseil a élu deux membres du Tribunal administratif, dont une femme, deux membres de la Commission paritaire, un président et un vice-président de la Commission de taxation du premier arrondissement.

La séance de l'après-midi

Après un long débat d'entrée en matière, les députés ont voté, mercredi après midi, l'allocation complémentaire de renchérissement aux conseillers d'Etat, fonctionnaires, instituteurs et rentiers de la Caisse cantonale d'assurance, ainsi qu'à ceux de la Caisse de retraite des instituteurs.

Enfin, le Grand Conseil a voté un crédit de 400 000 fr. pour l'installation d'un central téléphonique à Berne et divers autres crédits.

Le législatif s'est occupé encore de la ratification des contrats de droit de superficie et de servitude passés entre les CFF, la Direction générale des PTT et l'Etat de Berne, la Municipalité de Berne et la société Grosse Schanze A. G., au sujet de l'entretien futur des parcs des Grands-Remparts. Enfin, le Grand Conseil a pris acte du rapport concernant la création future de la Société suisse de crédit hôtelier et les décisions de la Banque cantonale et de la Caisse hypothécaire de participer à cette société par 400 000 fr. Il a décidé que le canton de Berne participera au capital de ladite société par un montant de 200 000 fr.

Noté en marge

Discussion nourrie, mardi et mercredi, au sujet du budget, puisque ce ne sont pas moins d'une vingtaine d'orateurs qui sont montés à la tribune pour faire des déclarations, qui furent loin d'être toutes d'importance. Certains députés lisaient un texte et répétaient simplement ce que d'autres avaient déjà dit! Comme dirait le taupier, ils ont manqué l'occasion de se taire! Cependant, ce débat nous a valu quelques joutes oratoires du meilleur cru. A ce cru de derrière les fagots, appartient l'interpellation d'A. Villard (soc., Bienne) qui a relevé, en particulier, que si des économies doivent être réalisées, ce n'est pas dans le domaine des hôpitaux ou des questions sociales, mais dans d'autres directions, où l'on peut facilement freiner les dépenses. Il souligna également l'importance que revêtaient les décisions du Conseil fédéral et demanda qu'elle était l'attitude du Conseil exécutif quant aux nouvelles dispositions envisagées par nos autorités fédérales.

On assista également à une belle mise en boîte lorsque Kurt Schweizer (soc., Berne), rédacteur à la « Tagwacht », en termes aussi vigoureux que pleins de finesse, ramassa le secrétaire central du PAB, le député Blaser. Ce dernier avait critiqué la presse socialiste, en particulier la « Tagwacht » et le « Peuple—La Sentinelle », qui, se plaignait ce PAB bon teint, sont des journaux qui attaquent sans cesse notre parti, reprochant à la classe paysanne de ne pas payer d'impôt! K. Schweizer est monté sur ses grands chevaux. Preuve à l'appui, chiffres en mains, il a montré le style très spécial de la taxation dans ce canton. Il a signalé que les salariés sont trop taxés, comparativement à de nombreux autres cantons. C'est la classe ouvrière qui fait les frais de la politique gouvernementale à majorité PAB. Nous sommes d'accord de payer, mais ce que nous devons, et nous ne voulons pas payer pour d'autres, qui vivent trois fois mieux que bien des ouvriers en payant six fois moins d'impôt. L'injustice est flagrante, a conclu K. Schweizer et ce n'est pas le secrétaire central du PAB qui peut prouver le contraire! Les preuves sont les preuves, les chiffres sont les chiffres et la loi fiscale est celle qui nous fut imposée par le PAB au détriment des salariés. Si aujourd'hui on n'a plus d'argent, ce n'est pas chez les salariés qu'il faut chercher à le récupérer. Si la caisse est vide chez le PAB, la coupe est pleine chez les socialistes! A bon entendeur salut! Cette mise au point de la gauche était nécessaire.

* * *

● **« Attaqués » lundi après midi, c'est mercredi à midi que le budget 1967 et le plan financier 1967-1972 ont pu être adoptés, après de très nombreuses discussions. Mercredi, le président de la députation jurassienne, Marc Haegeli, est encore intervenu dans la discussion pour demander qu'on ne délaisse pas la route du Taubenloch, alors que le député Marchand, de Court, a demandé de supprimer le montant de 120 000 fr. réservé à l'Office des relations publiques.**

● **On ne siège pas sans cravate, devait apprendre le député Pierre Gassmann, qui s'est présenté dans une allure sportive. Cette remarque du président du Grand Conseil a fait sourire le non-conformiste député delémontain, qui trouvait que la qualité d'un député ne dépendait pas de la cravate. Et on doit lui donner raison.**

● **Il a fallu deux heures de débats pour savoir si le Parlement voulait verser 4 ou 5 % d'allocations de renchérissement au personnel et aux fonctionnaires de l'Etat. Le Conseil exécutif avait admis 4 % par esprit d'économie; on déclarait même que le personnel devait prêcher d'exemple! Oui! Tout cela, on nous l'a dit, du côté PAB; on a même avancé que l'épuration des eaux était urgente et coûteuse. Il fallait donc économiser et le personnel devait trinquer! Remarquons que tous les groupes, exception du PAB qui était divisé, étaient en faveur de 5 %. Dans le groupe socialiste, plusieurs orateurs ont pris la parole pour défendre ce qui revient de droit au personnel, soit 5 %. Notons que les retraités auront, comme de juste, la même allocation de renchérissement.**

● **La séance s'est terminée par l'acceptation de divers crédits, soit: l'achat d'une parcelle de terrain à La Neuveville (estimation, 2620 fr., achat, 170 000 fr.); un domaine à Saint-Ursanne (estimation, 64 310 fr., achat, 650 000 fr.); achats de terrains pour construction de routes, d'un domaine à Boécourt-Bassecourt (150 000 fr.), d'une parcelle à La Neuveville (70 000 francs).**

CHARLES WISARD.

Experts suisses pour le tiers-monde

Les Nations Unies, l'Unesco, la FAO et le BIT viennent de confier d'importantes missions d'experts à des spécialistes suisses romands, dans le cadre de la coopération technique avec les pays en voie de développement.

● M. Eugène Schircks, psychologue, chef du service psychotechnique de l'Office régional de réadaptation professionnelle à Genève, pour deux mois à Alger, en qualité d'expert en réadaptation professionnelle (BIT).

● M. Jules-Emile Miauton, ancien chef du Service cantonal de la formation professionnelle à Lausanne, pour douze mois à Léopoldville (Congo), en qualité de conseiller en formation commerciale, département des ressources humaines (BIT).

● M. Jacques Simon, professeur à l'Ecole de commerce de Fleurier, pour un an à Niamey (Niger), en qualité d'expert en enseignement comptable et commercial (ONU).

● M. Michel Ray, inspecteur scolaire en retraite, pour six mois à Damas (Syrie), en qualité de consultant à disposition du Ministère de l'éducation nationale, pour prêter son concours au directeur du Centre audio-visuel à Damas (Unesco).

● M. Jean Zaugg, mécanicien-technicien de Chernex, pour douze mois à Dehra Dun (Inde), en qualité d'expert spécialiste en matière forestière (scieries transportables) (FAO).

L'incendie du Petit-Saconnex

Comme on le sait, un grand incendie a détruit un bâtiment du BIT, au Petit-Saconnex (Genève). On ignore encore les causes du sinistre qui a fait pour 4 millions de dégâts. Peu après minuit, un surveillant faisait encore sa ronde sans remarquer quoi que ce soit d'anormal. Le BIT bénéficiera de la collaboration des autorités locales pour la réinstallation des services affectés et une conférence a déjà eu lieu entre le Département des travaux publics et les milieux du BIT. Des bureaux pourront être mis à disposition dans des bâtiments loués par l'Etat à la rue de Lausanne, dans un immeuble de la place des Charmilles, qui abrite déjà des services internationaux, et enfin au au Palais Wilson.

LA RÉORGANISATION DU DMF

Le projet de réorganisation du Département militaire fédéral, qui prévoit notamment la nomination d'un chef de l'armement, a été discuté par la Commission militaire élargie du Conseil national. Ce projet donne suite à une motion de la Communauté de travail Mirage, approuvée par les deux Chambres. L'entrée en matière a été votée à l'unanimité. La discussion a surtout porté sur la répartition des compétences entre la Commission de défense nationale, le Comité de coordination proposé par le Conseil fédéral et les divers services du nouveau groupement de l'armement.

La commission a, d'autre part, approuvé à l'unanimité la petite revision de l'organisation des troupes, qui concerne les classes de Landwehr et de Landsturm.

Genève: Biens bancaires séquestrés

Le Tribunal de première instance, saisi par la Banque Intra de Genève, a décidé le séquestre sur les biens de la Chase Manhattan Bank de New York déposés dans les banques de Genève et les grandes banques suisses.

Il convient de rappeler à ce sujet que la Banque Intra de Genève est une banque suisse et indépendante des autres banques Intra à travers le monde. Elle a pu garder ses guichets ouverts malgré certaines crises.

La décision du tribunal semble liée au refus de la banque new-yorkaise de faire un virement de 500 000 dollars au Crédit Suisse pour le compte d'Intra. L'affaire remonte au 13 octobre dernier. L'ordre de virement fut transmis ce jour à la Chase Manhattan. Elle accusa réception de l'avis, mais ne l'exécuta pas. On sait que la Chase Manhattan Bank, qui détient la plus grande partie des dépôts d'Intra New York (à savoir 2 088 668 dollars, sur des liquidités totales de 2 453 000 dollars), a refusé de les restituer à cette dernière en se prévalant des créances qu'elle a ailleurs sur cet établissement, notamment à Beyrouth.

Cela s'est passé dans notre pays

VEX: Piéton tué. — Un piéton, M. Antoine Sierro, 53 ans, veuf, habitant le village de Vex, près de Sion, a été happé en pleine nuit par une voiture valaisanne qui roulait non loin de la capitale. M. Sierro ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

LUCERNE: Faux chèques. — Le comportement de deux hommes venus acheter un brillant juste avant la fermeture intrigua la vendeuse d'un magasin, d'autant que les deux « clients » voulaient payer à l'aide d'un chèque de la « Banco di Roma per la Svizzera in Chiasso ». La vendeuse demanda à pouvoir examiner le chèque, sur quoi les deux hommes prirent le large. Le chèque se révéla faux, et la police put établir que les deux hommes font partie d'une bande d'escrocs qui a déjà sévi à Lugano, Saint-Moritz et Monte-Carlo.

SOLEURE: Drame. — Un drame de famille a été découvert à Flueh, près de Mariastein. La police a trouvé un jeune couple ainsi que leurs deux fillettes, âgées d'un et deux ans, morts dans l'appartement. L'enquête a établi que les époux avaient décidé d'un commun accord de mettre fin à leurs jours et d'entraîner dans la mort leurs deux enfants.

A l'Université de Fribourg

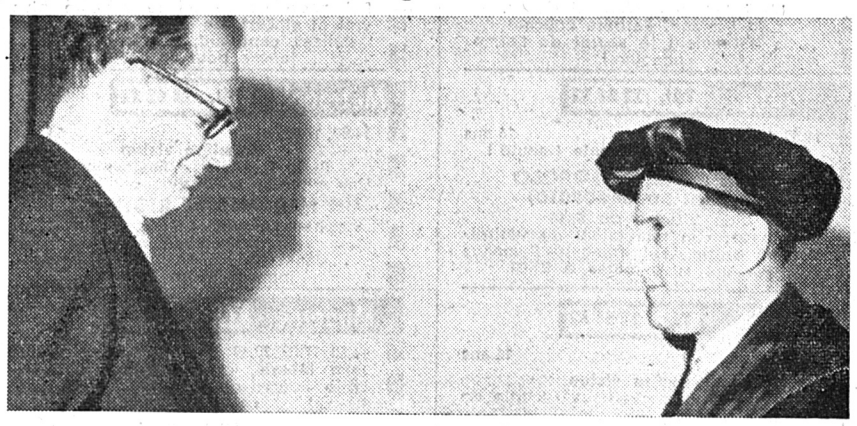

En présence de nombreuses personnalités, l'Université de Fribourg a fêté mardi son « dies academicus ». A cette occasion, M. Eschenmoser, professeur à l'Ecole des études techniques supérieures à Zurich, a reçu le grade de docteur honoris causa. Notre photo le montre, à gauche, félicité par le professeur Portmann, doyen de la Faculté des sciences naturelles.

Meubles neufs de
fin de séries
livrable du stock
de la Coopérative du Meuble
à des prix
très avantageux

Profitez de notre offre, valable jusqu'à épuisement de ces articles:

1 lot de fauteuils avec tissu la pièce **49.—**
1 lot de fauteuils TV avec tissu la pièce **218.—**
1 lot de chaises à bascule rembourrées la pièce **218.—**
1 lot de polaus rembourrés, 3 pièces avec tissu à **326.—**
1 lot de chaises rembourrées la pièce **74.—**
1 lot de tables de service la pièce **49.—**

Et sur ces anciens prix, nous accordons tout de même encore notre ristourne

COOP Lausanne

Coopérative du Meuble
au sous-sol

LAUSANNE: rue de Genève 75, tél. (021) 25 74 22.

MÉMENTO LAUSANNOIS

Université de Lausanne. — M. le Dr Georges Buchheim, privat-docent, fera sa leçon inaugurale samedi 19 novembre 1966, à 11 h. 45, dans l'auditoire de l'Ecole de médecine, sur ce sujet: « Développement et possibilités de la chirurgie fonctionnelle de l'oreille ». La leçon est publique.

MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS: ouvert tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., sauf le mardi matin. Nouvelle présentation des collections du musée.

Pharmacies d'office
De 18 h. à 21 h (samedi de 17 h. à 21 h., dimanche de 9 h à 21 h.)
BESSON, place du Tunnel 22.
GERSBACH, avenue d'Echallens 22.
De 18 h à 24 h
GUIGNARD, place Saint-François 12.
A l'exception des pharmacies de service, les pharmacies sont fermées le jeudi après midi.

Médecin de garde
Pour Lausanne Prilly, Pully, centrale téléphonique des médecins No 23 18 23.

Mémento genevois

CASINO-THEATRE: 20.30, «L'Idiote», de Marcel Achard, de l'Académie française.

GENÈVE : Université ouvrière (rue de Candolle, salle 59, 1er étage. — Jeudi 17 novembre : « Romain Rolland et l'Europe ». Mlle Janine Buenzod, professeur.

AU GRAND CONSEIL VAUDOIS

Une série de seconds débats

Le Grand Conseil ayant siégé lundi après midi en épuisant l'ordre du jour, et n'ayant pas siégé mardi, il peut, dans sa séance de mercredi, « liquider » ces objets en second débat.

C'est le cas pour le projet de loi du 9 juin 1947 sur le statut général des fonctions publiques cantonales ; du projet de décret accordant un crédit pour l'aménagement d'une bibliothèque et de locaux pour l'Institut de physique expérimentale de l'Université ; du projet de loi modifiant celle du 28 mai 1956 sur les établissements hospitaliers cantonaux ; du projet de décret accordant un crédit pour acquérir un terrain pour la construction d'un deuxième établissement psychiatrique ; le projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à souscrire des actions de la Société Transhelvetica SA, à Berne ; le projet de décret concernant la rationalisation et le renouvellement technique des chemins de fer électriques veveysans.

Victime des administrations

M. Armand Forel (POP, Nyon) avait interpellé le Conseil d'Etat sur le cas de M. Léo Nyffeler, domicilié aux Verrières.

Ce citoyen est tombé malade de la brucellose à la suite d'une erreur des administrations neuchâteloise et vaudoise.

Le Conseil d'Etat répond à l'interpellateur par la voix de M. Schumacher, chef du Département de l'intérieur. Celui-ci reconnaît en substance les fautes de l'administration mais estime, à l'instar du Conseil d'Etat neuchâtelois, que la situation financière de l'intéressé n'est pas inférieure à celles des autres bénéficiaires de l'AVS et AI.

Ce n'est pas l'avis du Dr Forel, pas plus que celui du Dr Vautier (soc., Orbe). Le premier dépose un ordre du jour qui demande à ce que le Conseil d'Etat verse une pension bénévole à M. Nyffeler tout en invitant le Conseil d'Etat neuchâtelois à en faire autant.

L'ordre du jour auquel s'oppose le Conseil d'Etat est repoussé par 74 voix contre 34. Cette affaire est ainsi liquidée.

La Commission de gestion

Il y a 15 candidats pour 15 sièges. L'assemblée, en vertu de l'article 17 de la loi sur le Grand Conseil, aurait pu élire cette commission à main levée. Tout le monde était d'accord, sauf trois députés qui voulaient empêcher les autres de danser en rond... et faire dépenser quelques centaines de francs en plus à l'Etat, la journée de séance coûtant 13 000 francs !

Bref, scrutin secret et après dépouillement, la Commission de gestion sort de l'urne un peu comme la vérité sort du puits. Voici quelle sera sa composition :

MM. Jules Coderey, rad., Mies ; André Jaillet, rad., Vallorbe ; Mme Suzanne Cornaz, lib., Lausanne ; MM. Pierre Gamboni, lib., Pully ; Charles-Albert Ledermann, rad., Corseaux ; Georges Loup, rad., Constantine ; François Maeder, chr.-soc., Lausanne; René Rosset, lib., Corseaux ; Mme Lili Viret, rad., Lausanne ; M. Edouard Zulauf, PAI, Château-d'Œx ; Roger Cuanoud, soc., Prilly ; Pierre Duvanel, soc., Chavannes-sur-Renens ; Mme Violette Parisod, soc., Lausanne ; Louis Sauer, soc., Penthalaz et Auguste von der Aa, POP, Vevey.

Affaires fédérales : escamotées !

Le rapport du Conseil d'Etat sur les affaires fédérales portait sur la loi concernant les mesures à prendre pour combattre les épizooties.

Nous avions déjà eu l'occasion de dire ici que ce sujet était vraiment par trop mineur pour intéresser le Grand Conseil. La séance de hier nous a donné raison puisque cet objet n'a pas pris plus de trois minutes à l'assemblée. Après un rapport éclair de M. Chollet, lib., Forel-Lavaux, aucune discussion n'eut lieu et le rapport du Conseil d'Etat adopté dans la plus complète indifférence !

Pour une meilleure coordination intercantonale

M. le député André Martin (rad., Yverdon), développe une motion qui va dans le même sens que la motion développée devant le Grand Conseil genevois par M. Alfred Borel qui demandait la création d'un secrétariat permanent (encore un !) qui devrait assumer les tâches suivantes :

1. Fonctionner comme secrétariat pour l'ensemble des conférences de chefs de départements romands et aussi pour certaines conférences des chefs de services ;

2. Servir d'organe commun pour la réalisation des études préliminaires relatives aux questions dont les conférences reconnaîtraient l'importance;

3. Assurer en permanence l'information des différents cantons dans tous les domaines qui présentent un intérêt commun ;

4. Suggérer aux conférences d'ordonner des études, de prendre la responsabilité d'initiatives dans les domaines relevant d'une collaboration intercantonale.

Cette motion est renvoyée à une commission.

Au Conseil municipal de Genève

Débat confus sur les indemnités des conseillers administratifs

Le Conseil municipal de la ville de Genève a siégé mardi sous la présidence de M. Olivet (rad.). En ouvrant la séance, celui-ci a souhaité que les débats se déroulent dans le calme et la dignité, contrairement à ce qui s'est passé au Grand Conseil, vendredi et samedi.

Avant d'aborder les points importants prévus à l'ordre du jour, M. Rochat, maire, a fait quelques communications, dont la plus importante est celle concernant l'échec de l'emprunt à 5¼% de la ville de Genève. Ce résultat n'a pas d'incidence immédiate sur la trésorerie municipale, l'emprunt ayant été pris ferme par les banques. Mais cet insuccès nous obligera à restreindre nos engagements futurs et le Conseil administratif envisage l'établissement d'un plan quadriennal, ainsi que l'a fait le Conseil d'Etat sur le plan cantonal.

Puis c'est M. Ganter, conseiller administratif, qui répond à une interpellation de Mme Chiostergi-Tuscher (pdt) sur le développement des crèches. En conclusion de cette réponse, M. Ganter dit vouloir prendre contact avec le Département de l'instruction publique, une coordination étant indispensable entre l'Etat et les communes.

La « dernière » du groupe radical

Un crédit de 490 000 francs est demandé par le Conseil administratif pour la réfection de la façade de l'ancienne mairie des Eaux-Vives, qui abrite actuellement les bureaux de l'état civil. Au nom du groupe radical, M. Schleer précise que c'est la dernière fois que celui-ci accepte le vote d'un crédit extraordinaire utile (hilarité); M. Chauffat (c.-s.) est contre et son collègue Caretti est pour, la façade de l'ancienne mairie lui faisant honte.

Après intervention de Claude Ketterer, conseiller administratif, le crédit est voté à la quasi-unanimité; il y a deux voix contre. Le crédit concerne également des travaux de réfection au N° 3 de la rue Jargonnant.

Les comptes rendus 1965: MM. Billy et Ganter quittent la salle

Mme Chiostergi-Tuscher relève une irrégularité dans le rapport de la majorité de M. Clerc (rad.) et, au travers d'une motion, elle demande le rétablissement d'une phrase escamotée; celle-ci a la teneur suivante: « Toute faute se paie puisque certains conseillers administratifs ont annoncé qu'ils ne se représenteraient pas. » C. Bossy (soc.) dit que son propre rapport de sous-commission a été modifié au sujet des cachets à des chefs d'orchestre. Les conseillers administratifs Ganter et Billy protestent vivement contre la phrase incriminée qu'ils estiment être une diffamation. L'on passe au vote sur la motion d'ordre; celle-ci est acceptée par 30 voix contre 27; il y a de nombreuses abstentions; et la phrase escamotée sera réajoutée au rapport. Sur ce, MM. Billy et Ganter quittent la salle. On laissait entendre en fin de séance qu'ils démissionneraient immédiatement de leurs fonctions; c'est peu probable.

L'on entra alors dans le vif du sujet: les indemnités et dépenses diverses et imprévues. Très violemment, M. Chauffat (c.-s.), président de la Commission des finances, s'en prit tout spécialement aux socialistes.

Quant à C. Ketterer, il dit subir les conséquences de cette affaire et il regrette que la majorité se soit obstinée à entretenir la confusion. « J'ai renoncé aux indemnités, déclare Ketterer, en accord avec mon parti. » Il ne voit pas pourquoi il est fait mention de lui dans le rapport de 1965, alors qu'il est entré en fonction le 1er février 1966. Son traitement de 2600 francs est « un mini-traitement pour une maxi-activité ». En somme, on se maintient dans la confusion pour escamoter le vrai problème qui est celui des incompatibilités de fonctions des conseillers administratifs. Genève a besoin de magistrats désintéressés et convenablement traités. (Applaudissements tout spécialement sur les bancs des deux partis de gauche.)

Plusieurs orateurs interviennent dans un débat qui devient confus au moment où M. Dupraz (c.-s.) présente une motion pour l'institution d'un contrôle financier indépendant à la ville de Genève. Acceptée, cette motion sera étudiée.

Le Parti du travail maintient son refus des comptes et de la gestion pour 1965.

L. Baudois (soc.) expose la position de son parti, réplique vertement aux paroles de M. Chauffat. Pour lui, il faut considérer tous les aspects de la gestion; choisir tel ou tel coupable n'est pas admissible, car on ne peut personnaliser l'affaire. A vouloir s'entêter maintenant, c'est envenimer la situation; il fallait agir en conséquence lorsque nous l'avons demandé, ce printemps.

M. Segond (lib.) lit une déclaration au nom de son groupe qui relève que, mis à part l'affaire des indemnités, la gestion a été bonne.

M. Berner (rad.) regrette un certain étalage qui ne peut qu'être préjudiciable à la cité. Maintenant il faut classer cette affaire et approuver les comptes.

On entend encore M. Lentillon (pdt), H. Livron (soc.), lequel estime qu'il faut éliminer des débats ce qui est mesquin et ne pas allonger. Parlant des casse-croûte de la Commission des travaux et de celle des beaux-arts, il estime très bien de se réunir autour d'une table; et après tout, déclare Livron dans l'hilarité générale: « Qu'est-ce qui a fait le succès du Parti radical ? Les choucroutes ! »

Après une dernière déclaration de M. Rochat, maire, qui tient à relever que l'année 1965 s'est terminée par un boni de près de 2 millions de francs, l'assemblée approuve les comptes par 36 voix contre 29 (socialistes et popistes); il y a cinq abstentions.

(A suivre.)

CINÉMAS LAUSANNOIS

A. B. C. Tél. 22 55 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 — 18 ans
Première vision
Un agent du contre-espionnage redoutable dans une aventure à vous donner des frissons...
077 ESPIONNAGE A TANGER
L. Davila, J. Greci, P. Cristal
Eastmancolor - Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12
14.30, 17 00 20.30
Première vision Couleurs. Prolongation
DU RIFIFI A PANAME
JEAN GABIN aristocrate de la pègre
Un suspense savemment dosé, avec Gert Froebe (Goldfinger), George Raft, Claudio Brook, Mireille Dare, D. de la Patellière

Atlantic Tél. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
En grande première vision
Un FERNANDEL déchirant !
LE VOYAGE DU PÈRE
Lilli Palmer, Laurent Terzieff, Madeleine Robinson, Michel Auclair
Un film émouvant, d'une humanité bouleversante - Scope, couleurs

Bel-Air Tél. 25 55 12
14.30, 17.00, 20.30 — 18L ans
Première vision
Parlé français - Couleurs
Un complot qui fit trembler le monde...
LE MUR DES ESPIONS
Mark Richman, Wendell Corey, Carl Esmond, Barbara Bouchet
... Ils détenaient le secret de l'arme absolue !

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 — 16 ans
Un film d'une étonnante beauté !
BANDITS A ORGOSOLO
(BANDITI AD ORGOSOLO)
de Vittorio de Seta
La presse: «Un film criant de vérité!»
Version origin., s.-t. français-allemands
Faveurs suspendues à 21.00

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Première vision
Un nouveau et merveilleux «couple de cinéma». Audrey Hepburn, P. O'Toole
Mise en scène: William Wyler
COMMENT VOLER UN MILLION
avec Eli Wallach, H. Griffith, C. Boyer
Panavision, Couleurs Deluxe

Cinéac Tél. 22 74 99
Permanent: 14.00-23.00 — 18 ans
Le plus somptueux des films du genre... La quintessence des attractions de music-hall du monde entier...
LES NUITS DE L'UNIVERS
Une éblouissante féerie pour les yeux et les oreilles

Colisée Tél. 52 51 25
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
En grande première réédition
Louis Jouvet,
dans l'immortel chef-d'œuvre
TOPAZE, DE MARCEL PAGNOL
L'un des plus grands succès de la littérature contemporaine ! Avec Edwige Feuillère, P. Larquey, Germaine Auger

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Première vision
Couleurs - Parlé français
Le premier vrai western de S. McQueen
NEVADA SMITH
A. Kennedy, K. Malden, S. Pleshette
Un film dur, violent, qui ne manque pas de tendresse et d'amour!

Lido Tél. 25 21 44
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 — 16 ans
Jean-Paul Belmondo - Emmanuele Riva dans l'œuvre déchirante de J.-P. Melville, d'après Beatrix Beck
LÉON MORIN, PRÊTRE
Belmondo trouve ici le rôle le plus vrai et sincère de sa carrière! Un film délicat, captivant, la passion d'une femme pour un prêtre!

Métropole Tél. 25 62 22
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Première vision
Parlé français - Eastmancolor
Une aventure à vous couper le souffle!
UN MERCENAIRE RESTE A TUER
Stephen Forsyth, Conrado Sanmartin, Anne Shermann
... dans une région où le revolver joue un si grand rôle !

Moderne Tél. 26 28 77
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Jean Marais, chevaleresque et invincible, Bourvil qui, à lui seul, vaut deux comiques, dans
LE BOSSU
Le plus brillant spectacle de cape et d'épée, en scope-couleurs
Réalisation d'André Hunebelle

Montchoisi Tél. 26 05 87
15.00, 20.30 — 16 ans
Das neue Filmlustspiel mit viel Musik und vielen Ueberraschungen
... UND SOWAS MUSS UM 8 INS BETT
Peter Alexander, Gitte, Gunther Philipp, Rudolf Vogel
Kommen Sie! Lachen Sie!

Palace Tél. 22 13 30
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 — 12 ans
En grande première suisse
Le film documentaire le plus fantastique de l'année!
LE VOLCAN INTERDIT
de Haroun Tazieff - Eastmancolor
Commentaire de Chris Marker
dit par Pierre Vaneck

Rex Tél. 25 45 31
14.30 17 15, 20 30 — 16 ans
Prolongation - 3e semaine
En grande première suisse, avec Paris
Descendant du ciel, ils ont trouvé l'enfer !
LES CENTURIONS
de J. Larteguy un film de M. Robson
avec A. Quinn A. Delon, G. Segal

ROMANDIE 23 47 64
«17.30, 20.30, 23.15 — 7 ans
Première vision
Couleurs - Vistarama 70 mm.
Le film de toutes les splendeurs
Comme au Bolchoï de Moscou !
LE GRAND BALLET
Un chef-d'œuvre qui enchantera les fervents de la danse
Prix: Fr. 4.—, 5.—, 6.—

City-Pully Tél. 28 69 69
20.30 — 16 ans
Seulement 4 jours
7 récompenses au Festival de Venise
Chef-d'œuvre d'humour, jeune, subtil
IL POSTO (L'EMPLOI)
d'E. Olmi, avec Sandro Panzeri
Vers. orig., s.-t. fr.-allem.
Mercr., 14.30: **LAUREL ET HARDY** (7 ans)

Corso-Renens Tél. 24 90 35
20.30 — 16 ans
Parlato italiano - Scope - Couleurs
Tutta la potenza della leggendaria figura di Enea in un film grandioso
LA LEGGENDA DI ENEA
Steve Reevers, Carla Marlier, Gianni Garko, Liana Orfei

Au bout du lac

GENÈVE : Fête des ouvriers italiens du bâtiment. — Le vendredi 18 novembre, à 20 h. 30, aura lieu, à la Salle communale de Plainpalais, la traditionnelle fête des ouvriers du bâtiment (fête des saisonniers). La soirée placée sous la présidence de notre président de section Lucien Tronchet comprendra :

1. Allocution en langue italienne du camarade Albert Luginbuhl, responsable du service FOBB de la main-d'œuvre italienne.

2. Un grand spectacle de variétés, avec les artistes Dany Sandra, le comique Rolando Roberto, les chanteurs et chanteuses Chiaretta et Toni Pierotti.

L'entrée est gratuite pour tous les ouvriers du bâtiment et leur famille et nous leur souhaitons d'ores et déjà la bienvenue.

Comité de section FOBB.

CINÉMA

L'« Ecran » nous présente un film du metteur en scène japonais Masaki Kobayaski, l'auteur de « Harakiri ». Ce film intitulé « Kwaidan » est composé de trois légendes du Japon médiéval. Ces trois histoires (Le fond du bol de thé — La Réconciliation et l'Histoire de Hoichi) ont un thème commun qui est l'exploration du monde des esprits.

Il fallait bien un cinéaste japonais pour réussir ce genre de film sans tomber dans les facilités du film d'épouvante. Les comédiens semblent sortis tout droit d'anciennes estampes et excellent dans tous les registres. La photographie en couleurs est d'une subtilité et d'un raffinement extraordinaire.

G. P.

Lausanne

RUES PRIORITAIRES. — Dès le mercredi 16 novembre, le régime des rues prioritaires à l'intérieur des localités est appliqué à de nouvelles artères de notre ville, soit : rue César-Roux, place du Tunnel, rue du Tunnel, place de la Riponne, rue Neuve, rue Mauborget, rue Haldimand.

Certaines nouveautés réglant les rapports de priorité seront introduites par cette signalisation, en particulier aux carrefours de la rue Saint-Martin, César-Roux, place du Tunnel, rue de la Borde, place de la Riponne, rue du Valentin.

MAISON DU PEUPLE
Cercle ouvrier lausannois
Chauderon 5 - Tél. 22 92 14/15
Vins de choix
Restauration soignée
Salles de sociétés
Jeux de quilles automatiques
Dès le 1er octobre 1966, nouvelle gérance:
L. et R. Bavaud

Trois morts dans le placard

Trois morts dans le placard, c'est-à-dire qu'on veut cacher. En sommes-nous là ? Certainement si l'on songe à l'indice des prix, à l'aménagement du territoire et au fédéralisme.

Un nouvel indice a été adopté par les autorités compétentes. Notre journal a indiqué (25 août 1966) pourquoi il fallait vivre dans le présent et donc vivre avec le nouvel indice tout en se rendant compte que c'est sur un autre plan que la lutte doit être menée, celle d'une politique des revenus.

Des publications laissaient entendre que pendant une année l'ancien indice serait encore calculé ce qui permettrait de faire des comparaisons fort utiles et de constater que les divergences ne sont pas énormes. Or les premiers résultats du nouvel indice sont connus : hausse de 0,2 % du coût de la vie en octobre. Ce qui est nouveau c'est la comparaison avec les chiffres de l'année passée. Si nous avons bien compris, on adapte la hausse selon le nouvel indice aux résultats de l'ancien indice. Il y aura donc évolution semblable. Pourquoi n'avoir pas, plus simplement, fait le calcul inverse et adapté au nouvel indice, pour les mois de septembre 1965 à septembre 1966, les résultats de l'ancien indice ?

Mais là aussi, nous sommes devant un fait que l'on doit déplorer mais qui peut avoir des effets bénéfiques. On ne vit pas avec un indice, on ne vit pas avec un thermomètre. La vie est faite de réalités concrètes qu'il s'agit de découvrir, d'apprécier et de transformer. La leçon donnée par la comparaison d'éléments difficilement comparables devrait nous apprendre à mieux nous méfier des indices, des échelles mobiles de salaires qui ne modifient pas la répartition des fruits du travail, des hausses de prix inférieures ou supérieures à l'indice. Cela oblige à s'occuper réellement d'une politique des revenus, de l'étude de la productivité, de la lutte contre les gaspillages. L'indice est mort, ne nourrissons pas l'illusion qu'il est vivant.

L'aménagement du territoire : un mort-né ? D'accord, des expériences intéressantes sont en cours, mais à lire des publications récentes des milieux les mieux nantis de notre pays on se rend aisément compte que les discussions, intéressantes, peuvent se poursuivre longtemps. Pressés par les nécessités de la vie, certaines décisions seront prises, mai en hâte et sans toucher aux structures, sauf lorsqu'elles sont à ce point vermoulues qu'elles ne peuvent même plus tenir par la force de l'habitude. Dès lors, s'il n'y a pas un vaste mouvement populaire décidé à véritablement imposer un aménagement rationnel du territoire conforme à l'intérêt général, tout le problème restera posé, sans être résolu, pendant des générations. A tous les partisans de l'aménagement du territoire de décider si l'initiative foncière du Parti socialiste et des syndicats n'est pas leur seul espoir de faire admettre la nécessité d'un plan d'aménagement national.

Pour le fédéralisme, c'est le contraire. Un vieil alibi commode est mis en conserve. On prétend le revivifier, mais sans que jamais la réalisation suive les flots de paroles, les créations sans lendemain, les embrassades devant les photographes. Qui peut nous citer des exemples concrets d'une volonté des cantons de se passer de Berne ?

Trois morts dans le placard, il y en a plus, mais nous avons choisi les plus actuels. On les ressort, on leur enlève la poussière et on les agite de temps en temps devant les foules pour donner l'illusion qu'ils vivent et calmer leurs appréhensions d'un lendemain qui ne serait pas comme hier et pas comme aujourd'hui. Mais ceux qui ne devraient pas se laisser illusionner, sont-ils certains de ne pas être dupes ? On a parfois l'impression qu'ils sont heureux de constater que les masses manquent d'imagination.

CHARLES-F. POCHON.

POUR UNE POLITIQUE FINANCIÈRE PLUS SOCIALISTE

En face des mesures inquiétantes que le Conseil fédéral, appuyé en cela par la grosse finance et la grosse industrie de notre pays, s'apprête à prendre pour renflouer quelque peu la caisse fédérale, il n'est nullement dans nos intentions d'assister les bras croisés au spectacle affligeant de la hausse du coût de la vie et des effets néfastes de l'inflation.

Ces mesures, dont tout le monde a déjà entendu parler, puisqu'elles visent à augmenter les prix des denrées de première nécessité, ainsi que les impôts indirects, sont **éminemment antisociales.** On se demande même comment il est possible qu'un gouvernement puisse dans la seconde moitié de notre siècle prendre des mesures qui rappellent un peu le système en vigueur sous Louis XVI : elles consistent à libérer les gros possédants et à charger toujours davantage le menu peuple. Cette méthode a certainement rapporté quelques fruits à court terme, mais les résultats à long terme ont fait perdre la tête à ceux qui se trouvaient au pouvoir. Les temps ayant changé, il n'est pas question ici de faire perdre la tête à notre gouvernement, mais bien de tirer la sonnette d'alarme.

Fait curieux, le plan financier du Conseil fédéral a réussi un coup de maître rare: il déplaît à tout le monde. Les travailleurs réagissent, car ils sont lourdement frappés ; mais les milieux de droite s'inquiètent aussi, soit qu'ils trouvent que les allègements dont ils sont l'objet vont par trop loin et que par un juste retour des choses ils risquent de tout perdre lors d'un brutal retour de manivelle, soit qu'ils essaient de conserver leurs positions actuelles, craignant de faire finalement les frais d'une discussion sur un projet nouveau où la gauche ne manquerait pas de faire valoir ses droits. On remarquera en passant que le sujet n'est pas propre à soulever l'enthousiasme général, mais qu'il est surprenant de constater que les protestations fusent de tous les côtés.

Les plus indécentes sont cependant celles de la droite. Car elle accuse la gauche d'être à l'origine de la situation actuelle des finances fédérales. L'argument est tout de même un peu fort de tabac : c'est la coalition radicale-libérale-conservatrice qui détient la majorité et ce serait la gauche qui serait responsable du déficit du budget fédéral.

On notera cependant que le Conseil fédéral n'est mis en cause par personne : la situation a évolué sans qu'il en soit responsable. C'est vrai dans la mesure où plusieurs allégements fiscaux ont été votés contre l'avis d'un ministre des Finances, qu'il soit radical ou conservateur.

La situation actuelle est le résultat normal d'une direction dont on a banni toute idée de planification. Ce seul mot faisait frémir d'horreur les radicaux il y a peu. On se contente de mener les affaires au petit bonheur, à la petite semaine. La politique conjoncturelle n'est pas née et la politique des revenus est menée de travers. Saupoudrez le tout d'une bonne dose d'égoïsme personnel et vous aurez une idée de la direction que prennent nos finances.

Notre parti a réagi violemment. Rappelons-nous d'abord les paroles du président Grütter lors de l'ouverture du congrès de Lausanne. Ensuite il vient de faire paraître dans notre confrère bernois, la « Tagwacht », une série de points qui doivent diriger notre marche à suivre, et qui figurent dans notre programme de 1959 :

« La politique financière de la Confédération, des cantons et des communes est un des instruments les plus importants de la politique économique. Elle doit contribuer à accroître la productivité, à élever le niveau de vie général, à assurer une juste répartition du revenu national et à faciliter les réformes économiques et sociales.

» Les but immédiats de la politique financière du Parti socialiste suisse sont les suivants :

» ● Couvrir les besoins financiers nécessaires à l'accomplissement des tâches de la collectivité.

» ● Répartir équitablement les charges fiscales d'après la capacité économique et réaliser une compensation sociale entre les gros et les petits revenus, entre les grosses et les petites fortunes.

» ● Influencer la conjoncture de manière à compenser les fluctuations cycliques de l'économie.

DIRECTIVES

» Les directives suivantes permettront d'atteindre ces buts :

» 1. Les recettes nécessaires aux dépenses publiques seront fournies en premier lieu par des impôts progressifs sur le revenu, sur la fortune et sur les successions, qui permettent de frapper les contribuables d'après leur capacité économique. Les revenus ne dépassant pas le montant nécessaire à l'existence seront exempt d'impôt. **Les impôts de consommation ne pourront grever que le superflu.** Des méthodes uniformes de taxation et des mesures contre la fraude et l'évasion fiscales assureront une juste répartition des charges entre tous les contribuables.

» 2. **Des déductions sociales et une progression adéquate assureront un dégrèvement substantiel des contribuables à petits revenus et à fortunes modestes, tandis que les gros revenus et les grandes fortunes seront plus fortement grevés.**

» 3. Pour obtenir une répartition plus équitable des fortunes, on imposera les successions importantes en tenant compte du degré de parenté et de la situation sociale des héritiers.

» 4. **La politique financière et fiscale doit se baser sur la situation économique et répondre aux besoins de la conjoncture. Le budget de l'Etat devra être équilibré pour l'ensemble d'une période en fonction des fluctuations de la conjoncture.**

» 5. Il convient d'encourager l'accumulation de capitaux par les pouvoirs publics, en particulier la formation de réserves pour la création d'occasion de travail en vue des périodes de dépression économique.

» 6. Une péréquation financière équitable sera instituée entre collectivités publiques financièrement fortes ou faibles.

» 7. Les divers moyens et mesures de la politique financière et de la politique économique seront coordonnés ; ils seront mis au service des objectifs fondamentaux de la politique générale. »

Nous avons souligné les points qui nous semblaient particulièrement d'actualité. Contrairement à ce que notre parti demandait il y a sept ans déjà, on envisage de frapper les médicaments, les livres, etc. d'impôts sur la consommation. Devrait-on interpréter ce geste sur une base selon laquelle les médicaments seraient du « superflu » ? Dans ce cas, nous marchons à grands pas vers le Moyen Age.

En outre, les récentes mesures prises par le Conseil fédéral ne visent actuellement qu'à la suppression des rabais de 10 % que la droite s'était généreusement octroyés il y a quelques années. En revanche, il n'a osé toucher ni à l'assiette, ni à l'extension de la progression de l'impôt de défense nationale. Pas question non plus de taxer la fortune. L'impôt sur les coupons ? Le Conseil fédéral indique timidement que si l'on voulait bien revenir sur un vote de triste mémoire il serait fort heureux d'encaisser les 100 millions correspondants.

Mais tout cela est nettement insuffisant : d'abord parce que le déficit de 400 millions est là et que si l'impôt de défense nationale devait être augmenté, la Confédération n'encaisserait rien de plus avant 1968. En outre, sous la pression des cantons à gouvernement rétrograde qui voudraient que la Confédération renonce absolument à toute forme d'impôts directs, la menace d'un accroissement de l'impôt à la consommation se fait de plus en plus forte. Et ce sera toujours au salarié de faire les frais...

Notre parti réagit. Il réagit d'une part contre les calomnies de la droite qui s'est voté des allégements fiscaux, alors que la Confédération aurait pu prendre des mesures en vue des années de vache maigre, et d'autre part, contre des mesures gouvernementales qui tendent à faire payer aux travailleurs les fautes d'une droite égoïste et imprévoyante.

JEAN-PIERRE MÉTRAL.

LA PAGE ÉCONOMIQUE

ÉCO - MINUTE - ÉCO - MINUTE - ÉCO

« DM » REPARAIT

Le journal indépendant consacré à l'information des consommateurs allemands avait disparu dans des circonstances relatées dans cette page. Heureusement, les bonnes idées ne meurent pas facilement. Acheté par un nouvel éditeur, « DM » a reparu le 10 novembre. Nous ne manquerons pas d'informer nos lecteurs de ses constatations.

LES BANQUIERS DE L'EST

Lu l'information suivante dans « Combat » (Paris) du 7 novembre :

« La direction de la Banque soviétique Wozchod, nouvellement installée à Zurich, confirme la prochaine réunion dans cette ville, à la mi-novembre, des représentants des pays d'Europe orientale, membres de la banque du COMECON. Cette banque, estime-t-on à Zurich, disposerait jusqu'à la fin de l'année 1966 d'environ 120 millions de roubles en or et devises convertibles destinés à financer le commerce de l'Europe orientale avec l'Occident.

» La direction de la nouvelle banque soviétique à Zurich vient d'être renforcée par un nouveau directeur, M. Edouard Gostyew, jusqu'à présent attaché à la direction de la banque soviétique Moscownarodny Bank à Londres. Les activités encore très discrètes de la Banque Wozchod sont suivies très attentivement par les spécialistes zurichois. On estime à Zurich que la convertibilité totale du rouble est l'un des objectifs des dirigeants soviétiques. La réunion à Zurich des experts bancaires du COMECON pourrait être une étape sur cette voie. On ajoute toutefois dans les milieux bancaires suisses que les conditions nécessaires pour assurer la convertibilité du rouble ne sont pas actuellement réunies. »

ALLNATIONS INC.

Ce nom a été adopté par les représentants des coopératives d'assurance réunis à Vienne. Il s'agit d'une holding à laquelle COOP-Vie participe et qui a pour but de diffuser dans le monde, et plus particulièrement dans les pays en voie de développement, l'idée de l'assurance sur une base coopérative. Le capital-actions est de 300 000 dollars, dont un tiers de versé.

OU EST LA VÉRITÉ ?

Lors du débat budgétaire à la Chambre française, M. Debré a déclaré :

« N'exagérons pas, cependant, l'importance de la fraude : les chiffres avancés à ce sujet sont largement fantaisistes, car, en ce domaine, les évaluations sont évidemment très difficiles. »

UN PROBLÈME D'ÉDUCATION

Le même ministre a également déclaré sur ce sujet :

« (...) La fraude résulte de l'insuffisance des effectifs et, aussi, d'un certain état d'esprit de l'opinion. Dans d'autres pays, elle n'a pas la même indulgence que chez nous à l'égard de la dissimulation des revenus. Mais la télévision et la radio doivent permettre de traiter ce problème comme un problème d'éducation, d'expliquer que la fraude consiste à faire supporter par d'autres une charge que l'on ne veut pas supporter soi-même. D'autre part, des effectifs supplémentaires permettront à la Direction des impôts d'améliorer ses contrôles. Mais alors, que l'on n'écrive pas trop au ministre pour se plaindre, lorsqu'elle ne fera qu'exécuter sa mission! »

Il serait intéressant, en Suisse, de reprendre la proposition de M. Roger Nordmann (voir notre numéro du 21 avril 1966).

PROPAGANDE BANCAIRE

Une grande banque suisse organise des assemblées publiques sur le budget familial et les placements d'argent. Entrée libre.

L'ÉVÉNEMENT

Cette chronique de l'hebdomadaire « Jeune Afrique » nous apprend, à la date du 21 octobre :

« A Beyrouth, une extraordinaire vente aux enchères de « pur sang » arabe fait oublier les vicissitudes bancaires consécutives au krach de l'Intra. L'émir Mansour ben Séoud ben Abdel Aziz, neveu du roi Fayçal d'Arabie, s'est porté acquéreur en bloc de 77 chevaux pour la somme d'un demi-million de livres libanaises. »

CARTE PERFORÉE OU PASSEPORT ?

Info-presse annonce que pour accélérer les formalités dans les aérogares, avec les futurs avions géants, on envisage de remplacer les passeports par des cartes perforées, contrôlées vite et sûrement au moyen d'ordinateurs électroniques.

SURTOUT PAS DE HATE

Le « Bulletin de Documentation économique » de la Société pour le développement de l'économie suisse (numéro d'octobre 1966) contient une étude sur le droit foncier et l'aménagement du territoire, due à la plume de M. Gerhard Winterberger, d'Erlenbach (ZH). Nous ne résistons pas au plaisir de vous citer ce paragraphe :

« L'aménagement du territoire est incontestablement un véritable problème. Un laisser-aller en matière foncière ne se justifierait pas à long terme ; au contraire, car le besoin de terrains s'est accru dans certaines régions au point de faire naître une véritable pénurie. Mais en aucun cas l'aménagement du territoire national et régional ne doit être confié à un organe centralisé. Il doit bien davantage se fonder sur notre structure fédéraliste qui charge les cantons et les communes de cette responsabilité qu'ils assument eux-mêmes par l'intermédiaire de leurs lois et règlements sur la construction. A ces niveaux, il est encore possible d'embrasser l'ensemble des problèmes à résoudre. Mais plus les centres de décision en la matière sont éloignés des régions à aménager, plus il y a de risques que l'aménagement empiète sur la propriété privée et plus les limites imposées à la liberté individuelle et à l'autonomie cantonale ou communale seront étroites. »

La lutte contre l'initiative socialiste est bien engagée et les arguments des adversaires sont clairs. Ils visent non seulement l'initiative, mais toute mesure touchant aux structures.

LES ALLEMANDS BÊTES

Au sujet de diverses affaires financières qui se sont passées récemment en Suisse, le magazine allemand « Der Spiegel » a publié, dans son numéro 46, une étude intitulée: « Die dummen Deutschen » (Les Allemands bêtes).

Evolution des transports en Suisse 1955-1965

Le développement rapide de l'économie suisse au cours des années 1955-1965, qui ressort clairement de l'augmentation du revenu national (+ 114 % pour atteindre 50,1 milliards de francs) n'aurait pas été possible sans l'accroissement simultané de la capacité du système des transports. L'évolution technique, économique et sociale n'a pas eu la même influence sur tous les moyens de transports, occasionnant de ce fait d'importantes modifications structurelles dans le trafic.

(Voir suite en page 6.)

LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Jeudi 17 novembre

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heurees. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Paris sur Seine. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonne tranche. 19.55 Bonsoir les enfants! 20.00 Magazine 66. 20.20 Micro sur scène. 21.10 Figures oubliées de l'histoire suisse. 21.30 Passeport pour l'inconnu. 22.30 Inf. 22.35 Médecine. 23.00 Ouvert la nuit. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Pontcarral», feuilleton. 20.30 Masques et mus. 21.15 Divertimento. 22.00 Chasseurs de sons 22.30 Jeux du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15. 16.05 Vieilles villes irlandaises. 16.30 Orch. récréatif. 17.30 Mus. et actualités pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.20 Chansons romandes. 18.40 Fanfare. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Grand concert récréatif. 21.30 Evocation. 22.15 Inf. 22.25 Jazz.

Vendredi 18 novembre

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Mus. baroque. 9.15 Emis. radioscolaire. 9.45 Sonate 10.00 Miroir-flash. 10.05 Sonate. 10.15 Emis. radioscolaire. 10.45 Concerto. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Sur toutes les ondes. 11.25 Mus. légère et chansons. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Mémento sportif. 12.35 10... 20... 50... 100! 12.45 Inf. 12.55 «Pontcarral», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Florilège. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Pour les enfants sages. 14.15 Emis. radioscolaire. 14.45 Pour les enfants sages. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Mus. pop. 6.50 Propos. 7.10 Concerto. 7.30 Automobilistes. 8.30 Concert. 9.05 Pays et gens. 10.05 Mus. de chambre romantique. 11.05 Emis. com. 12.00 Accordéon et clarinette. 12.15 Mémento touristique. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Mus. de trois pays. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Emis. radioscolaire. 15.05 Conseils du médecin. 15.15 Disques pour les malades.

A la TV romande

Jeudi 17 novembre

17.30 Für unsere jungen Zuschauer. 18.30 Tour de Terre. 19.00 Téléjournal. 19.05 Magazine. 19.25 «Perdus dans l'Espace», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Journal de l'Europe. 21.55 «L'Affaire Conrad», film. 22.45 Téléjournal.

A la TV française

Jeudi 17 novembre

1re chaîne. — 16.30 Pour la jeunesse. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 «La Marche de Radetzky», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Palmarès des chansons. 21.40 Cinéma. 22.40 Tribune. 23.00 Actualités.

2e chaîne. — 20.00 Vient de paraître. 20.15 «Caméra dans le Monde», feuilleton. 20.30 «Feux du Music-Hall», film. 22.05 Actualités.

Vendredi 18 novembre

1re chaîne. — 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.14 TV scolaire. 14.40 Mathématiques. 15.02 Hommes dans la nature.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE NEUCHATEL

NEUCHATEL. — Groupe des députés au Grand Conseil. — Séance le jeudi 17 novembre 1966, à 20 h. précises, au Café du Jura (près de la place Pury), 1er étage, à Neuchâtel. Ordre du jour : celui de la session.

CANTON DE GENÈVE.

GENÈVE. — Commission du festival, jeudi 17 novembre à 20 h. 30, au secrétariat, 18, bd James-Fazy.

GENÈVE. — Commission de coordination des sections, vendredi 18 novembre, à 20 h. 30, au secrétariat, 18, bd James-Fazy.

Congrès cantonal du PSG

Samedi 19 novembre, à 14 h. précises
Salle communale du Grand-Lancy

Ordre du jour :

1. Ouverture du congrès.
2. Communications.
3. Rapports politiques : a) Chambres fédérales, par R. Bertholet, conseiller national ; b) Conseil d'Etat, par A. Chavanne et W. Donzé, conseillers d'Etat ; c) Grand Conseil, par R. Gindrat, député, président de la fraction socialiste ; d) discussion des rapports dans l'ordre de leur présentation.
4. Prise de position sur les problèmes de l'actualité politique genevoise en vue des élections municipales du printemps 1967.
5. Divers et imprévu.

Le congrès sera suivi d'un repas pris en commun, puis de la commémoration du 100e anniversaire de la réunion à Genève du premier congrès de la Ire Internationale ouvrière. Orateurs : Albert CARTHY, membre du Labour Party anglais, secrétaire de l'Internationale socialiste, et Walther Bringolf, conseiller national.

CANTON DE VAUD

YVERDON. — La section locale de la FOBB organise le 19 novembre prochain sa traditionnelle soirée familière, à l'intention de ses membres et de leurs familles.

YVERDON. — Parti socialiste: jeudi 17 novembre, à 20 h., au Cercle ouvrier, assemblée du comité.

CRISSIER. — Pour intéresser nos concitoyens au grave problème que représente, pour tous, l'aménagement du territoire, la section du Parti socialiste de Crissier organise une conférence publique donnée par le président du Parti socialiste vaudois, Alfred Bussey, le jeudi 17 novembre, à 20 h. 15, au Café de Beau-Site, à Crissier.

PRILLY. — Assemblée de groupe du Conseil communal, vendredi 18 novembre, à 20 h. 30, au Café de la Treille.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Football

Coupe des vainqueurs de coupe : revanche avec Sparta

Servette perd, mais se qualifie

SPARTA ROTTERDAM—SERVETTE, 1-0 (0-0). Stade du Feyenoord. — Sparta Rotterdam: Doesburg; Ter Horst, Laseroms, Eijkenbroeck, Bentzon; Bosma, Kemper; Onsma, Bouman, bosveld, Vermolen. — Servette: Barlie; Maffiolo, Piguet, Pasmandy, Mocellin; Martignago, Makay, Sundermann; Nemeth, Desbiolles, Schindelholz. — But: 75' Laseroms.

Grâce à l'excellente partie fournie par sa défense en général et par son gardien Barlie en particulier, le Servette s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe. Les Servettiens ne se sont inclinés que par 1-0 (mi-temps 0-0). Vainqueurs à l'aller par 2-0, ils se qualifient donc sur le score total de 2-1.

Au contraire du match aller à Genève, il y a une semaine, cette rencontre, jouée sur une pelouse gorgée d'eau, fut d'une correction exemplaire. Dans l'ensemble, l'équipe genevoise a été largement dominée mais sa défense renforcée est en général venue à bout des vagues d'assaut hollandaises. Devant leur gardien les Servettiens avaient en effet aligné quatre défenseurs (Maffiolo, Martignago, Pasmandy et Mocellin) derrière lesquels Piguet s'était vu attribuer le rôle de bétonneur.

Barlie fut de loin le meilleur joueur de son équipe, à qui il a sans aucun doute évité une défaite plus sévère. Avec lui, le plus en vue fut Pasmandy, qui sut fort bien diriger la défense. On peut encore citer Sundermann pour son action au centre du terrain et Schindelholz en attaque mais c'est avant tout l'abnégation et le courage des Genevois qui doivent être mentionnés.

La qualification des Servettiens n'est pas usurpée car, en dépit de leur domination, les Hollandais n'ont pas convaincu. Ils évoluèrent de façon trop monocorde pour prétendre venir à bout d'une défense aussi bien organisée.

Inter a bien failli faire match nul avec Vasas

A Milan, en match aller comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, devant environ 30 000 spectateurs, l'Internazionale de Milan a failli concéder le match nul devant Vasas Budapest. En effet, après que Puskas eut égalisé pour la formation hongroise à la 83e minute et alors que la rencontre semblait devoir prendre fin sur un score nul, Corso redonna l'avantage (2-1) à son équipe à quatre minutes du coup de sifflet final. Ainsi, l'Internazionale a remporté ce match aller par 2-1 (mi-temps 0-0). Le match retour aura lieu le 8 décembre à Budapest.

● A Novi Sad, devant 15 000 spectateurs, toujours pour la Coupe des champions, Vojvodina Novi Sad a battu Atletico Madrid par 3-1. A la mi-temps, les Yougoslaves menaient par 1-0. Le match retour aura lieu le 14 décembre.

Pour les Jeux de Mexico, la Suisse rencontrera l'Autriche

A Zurich, le siège de la FIFA a été le théâtre du tirage au sort du tournoi olympique des Jeux de 1968, à Mexico. Quatre-vingt nations ont fait parvenir leur inscription. Le contingent le plus élevé est celui de l'Europe avec 21 pays, devant l'Afrique (18), l'Asie (17), l'Amérique du Nord et Centrale (14) et l'Amérique du Sud (10). Deux inscriptions n'ont pas été retenues : celles de la Zambie et l'Ile Maurice, ces deux pays n'étant pas membres du comité international olympique.

Le comité amateur de la FIFA a décidé que seize nations prendraient part au tour final du tournoi olympique, à savoir cinq représentants européens (y compris la Hongrie, gagnante du tournoi de Tokyo, qualifiée d'office), trois représentants africains, trois représentants asiatiques, trois représentants nord et centre-américain (y compris le Mexique, pays organisateur, qualifié d'office) et deux représentants sud-américains.

En Europe, en Afrique et en Amérique du Nord et Centrale, le tour préliminaire se déroulera selon la formule de coupe. Par contre, en Asie et en Amérique du Sud, il aura lieu sous forme de tournois selon le système du championnat.

Dans les groupes, jouant selon le système de la coupe, les rencontres du premier tour devront être jouées d'ici le 30 juin 1967, celles du second tour avant le 31 décembre 1967 et la finale avant le 30 juin 1968.

En cas d'égalité de points et de buts après les matches aller et retour, deux prolongations de quinze minutes seront jouées. Si elles restent sans décision, il sera alors procédé à un tirage au sort.

La Suisse figure dans le groupe 3, en compagnie de la Finlande, de la Hollande et de la France. Elle ne participera pas au premier tour, qui verra la Finlande opposée à la Hollande. Au second tour, la France rencontrera le vainqueur de ce match et la Suisse jouera contre l'Autriche. Les deux vainqueurs disputeront ensuite la finale du groupe qui doit désigner le qualifié pour Mexico.

CHAMPIONNAT D'EUROPE : Au stade de Wembley à Londres, devant 76 000 spectateurs, l'Angleterre a disputé contre le Pays de Galles son meilleur match depuis la conquête du titre mondial, en juillet dernier sur ce même stade. Les Anglais ont ainsi pris la tête du groupe 8 du tour préliminaire du championnat d'Europe des Nations, avec deux matches et quatre points, devant l'Ecosse (2-3), le Pays de Galles (2-1) et l'Irlande du Nord (2-0). Cette dernière s'étant fait battre, hier également, par l'Ecosse, 2-1.

LA COUPE DES VILLES DE FOIRE : A Dundee, en match retour des seizièmes de finale de la Coupe des villes de foire, Dundee United a battu le FC Barcelone par 2-0 (mi-temps 1-0). Déjà vainqueurs à l'aller par 2-1, les Ecossais sont qualifiés pour les huitièmes de finale.

Pour sa part, Eintracht Francfort s'est également qualifié en allant faire match nul à Copenhague contre le Boldklub (2-2).

CHEZ LES AMATEURS : A Eskisehir, en match retour de la Coupe d'Europe des Nations pour amateurs, la Turquie a battu l'Allemagne de l'Ouest par 1-0, score acquis à la mi-temps. L'Allemagne avait enlevé le match aller sur le même score de 1-0.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA

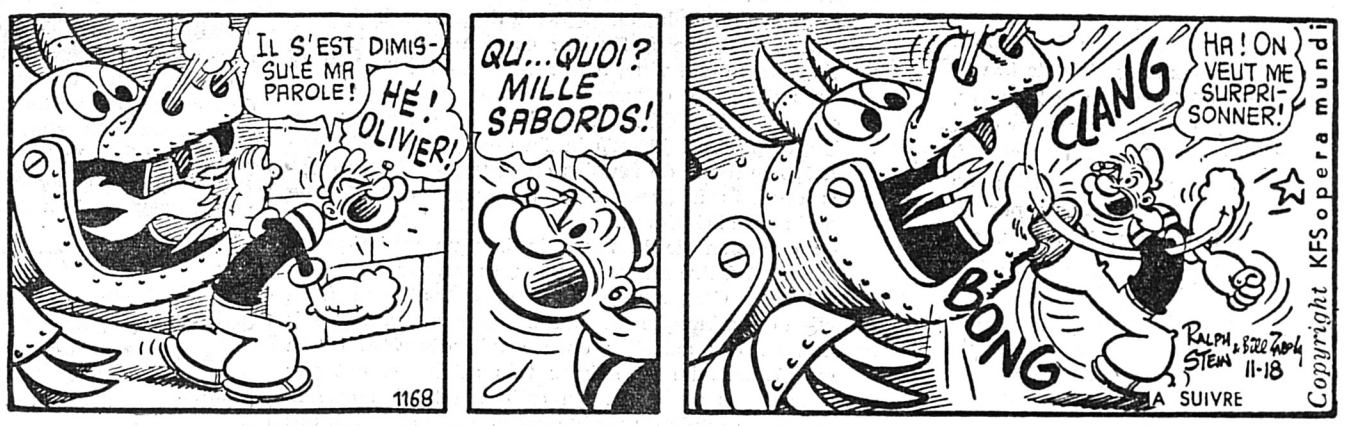

LA PETITE PAROISSE

PLON

MŒURS CONJUGALES D'ALPHONSE DAUDET

41

Loin de s'indigner, comme elle n'eût pas manqué de le faire autrefois, et de réveiller brutalement celle qui se tenait devant Dieu en si inconvenante posture, Mme Fénigan se sentit prise d'une immense pitié et, tirant de son réticule le porte-monnaie qui tintait au fond avec le trousseau de clefs, sans l'ouvrir, sans regarder ce qu'il contenait, elle le posa sur le paquet de la pauvresse. Pour qui connaissait la mère de Richard, ce mouvement de charité désordonné était encore plus extraordinaire que les résolutions intimes et nouvelles qu'elle emportait de sa station à la Petite Paroisse.

En la voyant sortir, Napoléon Mérivet, qui, depuis un moment, se promenait dans son petit champ de pavots eut une exclamation de joie :

— Vous, madame, c'était vous ?... J'avais bien entendu remuer des chaises, seulement... jamais je n'aurais supposé...

— En effet, c'est un vrai miracle ; mais les miracles ne sont pas pour vous étonner, dit-elle avec un sourire épanoui.

Puis, tandis qu'elle ouvrait son ombrelle à l'ardent soleil de midi :

— Monsieur Mérivet, j'ai à vous demander un service... Je dois m'absenter quelques jours, très peinée de laisser Richard seul, surtout dans les circonstances cruelles...

Sous ses gros sourcils moustachus, le vieux souriait d'un air de malice :

— Vous ne le laissez pas seul... et la cousine ?

— La cousine retourne en Bretagne et je pars avec elle.

— En Bretagne, vous ? pour quoi faire ?

— Je ne sais pas encore... Une inspiration que je viens de trouver là-dedans.

Sans en demander davantage, le vieillard lui dit avec un élan expansif :

— Ah ! je savais bien que vous étiez une brave, une noble femme, et qu'il n'y avait que votre sacré orgueil...

— Surtout, monsieur Mérivet, pour mon fils comme pour tous, j'accompagne Elise, rien de plus, Richard se forgerait peut-être des espérances folles... je veux voir par moi-même avant.

— Votre fils ne saura, n'espérera que ce que vous voudrez, madame. En votre absence, je veillerai sur lui et sur les gens de Grosbourg : et si je ne me sentais pas de force à empêcher les grandes sottises, j'ai près de moi mon brave Cérès, qui à la douceur de saint François, joint sa poigne archangélique... Je réponds de votre enfant.

— Merci, dit Mme Fénigan très émue.

Elle allait s'éloigner, quand, au geste du vieillard pour fermer sa petite église, elle le retint :

— Prenez garde, il y a encore du monde, une pauvre femme qui s'est assoupie en priant Dieu.

Le petit Napoléon leva la tête fièrement :

— C'est l'église du grand chemin. Dès que la porte reste ouverte, toujours quelque misère qui passe entre et demande asile. Ne la réveillons pas, je fermerai plus tard. Est-ce qu'il y avait quelqu'un autre, avec cette pauvre femme ?

— Oui, quelqu'un que j'ai laissé dans un coin et qu'il faudra y laisser toujours... mon orgueil, mon sacré orgueil... dit Mme Fénigan toute souriante et ne ressemblant en rien à l'arrogante personne qui était entrée à la Petite Paroisse quelques minutes auparavant.

IX

Après une course folle à travers la France, un haletant et zigzaguant voyage sous la direction de M. Alexandre avec stations, détours, précautions variées, déguisements romanesques, la comtesse Lydie, simplement même la comtesse, accompagnée de son cornac et de sa femme de chambre, s'échouait un soir de septembre dans l'hôtel de la « Princesse de Lamballe », à Quiberon. Des plafonds bas, infiltrés de moisissure, un baldaquin étouffant au-dessus d'un lit bateau mangé aux vers, lui valaient une nuit lourde, sans sommeil ; puis à l'angélus du matin sa fenêtre à guillotine relevée sur un ciel brumeux, la petite place grise de l'église romaine au porche écrasé, des vieux Bretons s'accostant dans le brouillard avec des grondements de phoques, lui laissaient une oppression et comme le pressentiment de l'ignoble comédie qu'on lui jouait.

Cette impression sinistre dura toute la matinée, jusqu'au retour de M. Alexandre, parti à la recherche de la famille Blanchard, sa famille, dont le souvenir, après quarante ans d'oubli, lui était revenu subitement, un matin, à Monte-Carlo, quand il cherchait un refuge pour les amoureux traqués. Sur le coup de midi, il rentra rayonnant. Grands et petits, tous les Blanchard de son enfance dormaient dans le cimetière sablonneux de Quiberon, en face de la Mer-Sauvage dont la vague vient directement des Açores en trois élans ; tous les Blanchard, sauf un oncle, capitaine long-courrier toujours au loin, et sa femme qui vivait solitaire dans une petite maison jaune, sur la plage de Port-Haliguen.

« Ma tante Maison-Jaune », ainsi baptisée par Alexandre consentait à louer son habitation toute meublée à Mme la comtesse, à lui faire la cuisine ainsi qu'à M. le comte lorsqu'il serait là, même à fournir la carriole qui allait venir prendre, après le déjeuner, Mme Lydie, ses bagages, et sa femme de chambre ; le tout aux conditions les plus modérées, sans compter l'agrément de se trouver en vigie, pour guetter le « Bleu-Blanc-Rouge » entrant dans le port les ailes déployées, et se rangeant presque au ras de la maison.

(A suivre.)

LES PRIX S'OUBLIENT
LA QUALITÉ RESTE!

POUR UNE QUALITÉ
A BON MARCHÉ!

MEUBLES MÉTROPOLE

SERMET & HURNI
Avenue Léopold-Robert 100
LA CHAUX-DE-FONDS

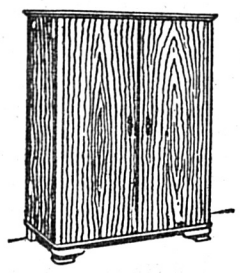

Armoires 2 portes avec rayon et penderie, Fr. **195.—**. Armoires 3 portes, rayonnages et penderie, Fr. **350.—**

Tables formica, Fr. **125.—, 135.—, 150.—, 170.—**
Tabourets, Fr. **19.—**
Chaises, Fr. **45.—**

Divan-lit

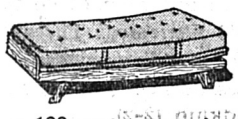

90 cm. x 190 cm., avec tête mobile, matelas à ressorts, garanti 10 ans, depuis Fr. **165.—**

Beaux entourages de divans

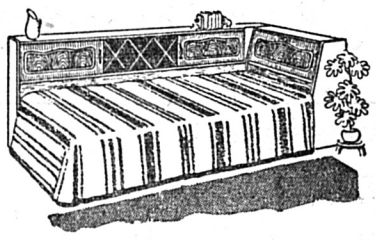

noyer pyramide, avec coffre à literie en biais, portes et verre à glissière, Fr. **270.—**

Combiné

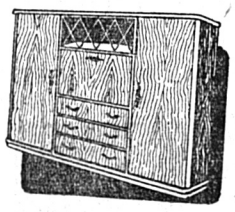

Beau meuble pratique, grand choix en toutes dimensions, depuis Fr. **520.—, 575.—, 645.—, 790.—**, etc.

Buffet-paroi

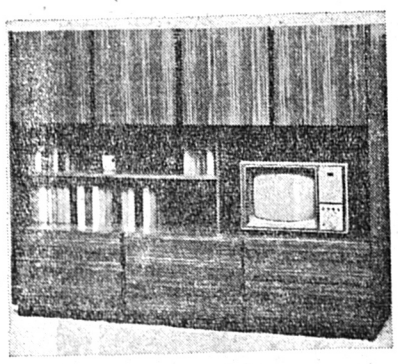

Beau meuble moderne en noyer américain, depuis Fr. **780.—, 840.—, 1035.—**

Nous réservons pour les fêtes
Belles facilités de paiement
Livraison franco

Zenith ou Le Castel

Tous les modèles réunis dans une très belle exposition chez votre horloger

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE

Bregnard

38, L.-Robert, tél. 2 14 22 LA CHAUX-DE-FONDS

CENTREXPO - LE LOCLE

Du 18 au 27 novembre 1966

Exposition de dessins et aquarelles

de

Christophe Jelenkiewicz

HEURES D'OUVERTURE : tous les soirs, de 19 h. à 22 h.; mercredis et vendredis, de 14 h. à 18 h. et de 19 h. à 22 h.; samedis et dimanches, de 10 h. à 12 h., de 14 h. à 18 h. et de 19 h. à 22 h.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI

Les personnes bénéficiant de l'AVS ou de l'AI peuvent obtenir des renseignements concernant les prestations complémentaires à l'AVS et s'inscrire au bureau municipal, bureaux N°s 1 et 2, tél. 4 10 46.

CAISSE DE COMPENSATION
SAINT-IMIER

Une bonne publicité: Le Peuple - La Sentinelle

OMO vous invite à fêter son succès!

1 an OMO

OMO
mat
nouvelle less
50 cts meilleur marché!

Profitez de cette offre d'anniversaire pour faire votre prochaine lessive dans l'automate avec OMO: il est maintenant partout 50 cts meilleur marché. Pour vous le plaisir sera double puisque OMO lave le blanc visiblement plus blanc!

O 19

La vie à travers le monde

650 000 kilomètres... sans permis !

Lille. — Devant le Tribunal correctionnel de Boulogne a comparu M. Albert Lebon, trente ans, marié et père de trois enfants, qui habite Calais. Ramoneur itinérant, il aurait parcouru en huit ans, au volant de onze voitures successives, 650 000 kilomètres, sans être titulaire du permis de conduire. Il a expliqué aux juges qu'il s'était présenté plusieurs fois à l'examen, mais que ne sachant pas lire il n'avait pas pu apprendre le code de la route dans ses détails. Il n'avait eu aucun accident jusqu'au jour où un conducteur inattentif, mais titulaire, lui, du permis de conduire, le tamponna à l'arrière.

Bien noté, travailleur et honnête, Lebon n'a pas eu besoin d'avocat pour défendre sa cause. Les juges ont fait preuve d'indulgence et l'ont condamné à quinze jours de prison avec sursis.

Ses pleurs l'énervaient...

Essen. — Une jeune fille de 17 ans a avoué être la meurtrière d'un enfant de trois ans qui avait été trouvé poignardé dans son lit, à Essen. Elle travaillait comme domestique chez les parents de l'enfant. En l'absence de ceux-ci, elle s'était emparée d'un énorme couteau de boucher, et en avait frappé le garçonnet, alors qu'il faisait la sieste. « Il m'énervait, a dit froidement la meurtrière aux policiers, il pleurait tout le temps ». La police a conclu au crime prémédité : en effet, un dessin, découvert chez la meurtrière représentait l'enfant dans son lit, la poitrine traversée par un énorme couteau.

ÉVOLUTION DES TRANSPORTS EN SUISSE 1955-1965

(Suite de la troisième page.)

Entre 1955 et 1965, les Chemins de fer fédéraux *ont augmenté leurs prestations à 7859 millions de voyageurs-kilomètres (+ 25,3 %) dans le trafic des voyageurs et à 5212 millions de tonnes-kilomètres (+ 70,2 %) dans celui des marchandises. Durant cette période, le volume de leurs investissements s'est accru de 53 % pour atteindre 2,8 milliards de francs, tandis que l'effectif du personnel n'a progressé que de 11 % pour s'élever à 43 234.*

Au cours des dix dernières années, le trafic routier *s'est accru dans une mesure beaucoup plus forte que le trafic ferroviaire. Son expansion ressort de la forte augmentation — dépassant toutes les prévisions — du nombre des véhicules à moteur. Tandis qu'en 1955 un habitant seulement sur dix possédait une voiture particulière ou une motocyclette, il en existait en 1965 à peu près une pour quatre. L'essor remarquable de la motorisation a amené dans le trafic des voyageurs et des marchandises (du moins sur les courtes distances) un déplacement de la voie ferrée à la route.*

La navigation sur le Rhin — *l'un des trois grands moyens de transport de l'économie suisse — s'est également accrue de manière sensible. De 1955 à 1965, le volume des marchandises transbordées dans les ports du Rhin des deux Bâles a passé à 8,6 millions de tonnes (+ 87 %), ce qui représente environ 23 % du trafic des marchandises des Chemins de fer fédéraux.*

La navigation sur le Rhin devra faire face, dans un proche avenir, à une forte concurrence de la part des oléoducs. En 1965, 3,4 millions de tonnes, ou 43 % de la totalité des importations suisses de carburants et combustibles liquides, étaient encore transportées par les bateaux-citernes du Rhin. En 1966, on estime que les oléoducs devraient déjà amener aux raffineries de pétrole d'Aigle et de Cressier entre 1,5 million et 2 millions de tonnes de pétrole brut.

Au cours de ces dix dernières années, la navigation sur les lacs suisses *s'est également développée. 130 bateaux marchands, avec un équipage total de 235 hommes, ont transporté en 1965 6,5 millions de tonnes (+ 44 %) de gravier, de sable, de pierres pour la construction et de briques. Quant à savoir dans quelle mesure elle a déchargé le trafic ferroviaire et la route, il est intéressant de remarquer que la quantité de matériaux transportée par bateaux en 1965 aurait nécessité 14 317 trains marchandises ou plus de 1,6 million de camionnages.*

L'essor enregistré de 1955 à 1965 par la navigation aérienne suisse *est de loin le plus important de tous les moyens de transport. Par suite de la modernisation systématique du parc d'avions et de l'amélioration constante de l'organisation au sol, Swissair a été en mesure d'augmenter ses prestations à 2436 millions de voyageurs-kilomètres (+ 423 %) dans le trafic des voyageurs et à 68 millions de tonnes-kilomètres (+ 502 %) dans celui des marchandises. Durant cette décennie, Swissair a enregistré un taux d'accroissement environ six fois plus élevé dans le trafic des voyageurs et environ dix-sept fois plus élevé dans celui des marchandises que les CFF.*

L'importance des différents moyens de transports pour le commerce extérieur suisse peut être évaluée selon leur part au volume global des importations et exportations. Avec 58,3 % en 1964, les CFF occupaient toujours, et de loin, la première place; suivaient la navigation avec 28,7 %, le trafic routier avec 9,6 %, les oléoducs avec 3,3 % et la navigation aérienne avec 0,06 %.

(« Notices économiques et financières UBS », octobre 1966.)

Relais du Cheval-Blanc

Boinod

Demain VENDREDI :

SOUPER GRILLADE

BOUCHERIE MAISON

Prière de retenir votre table - Tél. (039) 3 48 44

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution

EXEL

BANQUE EXEL
Av. L.-Robert 88
La Chx-de-Fds
Tél. 3 16 12

Vente aux enchères d'une maison à Neuchâtel

L'Hoirie Gasser exposera par voie d'enchères publiques, le

jeudi 1er décembre 1966, à 14 h. 30,

en l'étude du notaire René Landry, rue du Concert 4, à Neuchâtel, l'immeuble formant l'article 478 du cadastre de Neuchâtel, immeuble sis aux Chavannes No 19, comprenant un café-restaurant, cinq appartements et dépendances. Surface totale: 150 m². Estimation cadastrale: 60 000 fr., assurance de base: 145 000 fr.

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à Me René Landry notaire, rue du Concert 4, tél. (038) 5 24 24.

SANDOZ PLACE DE LA GARE

Tous les jeunes à Bienne

L'Union des jeunesses socialistes suisses (UJSS) organise, dimanche prochain, à la Maison du Peuple de Bienne, sa traditionnelle Journée d'automne. Celle qui avait eu lieu l'année dernière à La Chaux-de-Fonds avait remporté un éclatant succès ; nul doute qu'il en sera de même cette année. Quatre thèmes seront abordés dans les groupes de discussion :

- **Elections nationales, propositions de la Jeunesse socialiste.**
- **Revision de la Constitution fédérale.**
- **Politique universitaire.**
- **Sports et loisirs.**

Le premier thème est particulièrement important, puisque le prochain congrès ordinaire du Parti socialiste suisse (en avril 1967) sera consacré à la discussion du programme électoral du parti pour les prochaines élections fédérales. Il importe qu'à cette occasion la jeunesse puisse faire valoir ce qui lui paraît comme étant essentiel. Les trois autres groupes de discussion n'en sont pas moins importants puisque trois commissions du PSS étudient ces mêmes questions et la jeunesse se doit d'apporter une contribution à leurs travaux.

Le travail qui sera effectué à Bienne sera approfondi par la suite en commission sur la base des conclusions auxquelles nous seront arrivés dimanche soir. Le prochain congrès aura pour tâche d'adopter les rapports issus des travaux de ces commissions. La Journée d'automne est à la fois une journée de réflexion et de formation, mais c'est également l'occasion pour des jeunes socialistes venant de toutes les parties de la Suisse de se rencontrer, d'apprendre à se connaître et de confronter leurs opinions.

Rappelons que la Journée débutera à 10 heures et qu'il y aura deux traducteurs pour chaque groupe de discussion. Inscriptions auprès des présidents cantonaux de la Jeunesse socialiste, ou de Liliane Jeandupeux, Marchandises 18, 2500 Bienne.

Tous les jeunes, dimanche, à Bienne!

Christian GROBET,
président de l'UJSS.

Votre atelier dans un coffre AEG

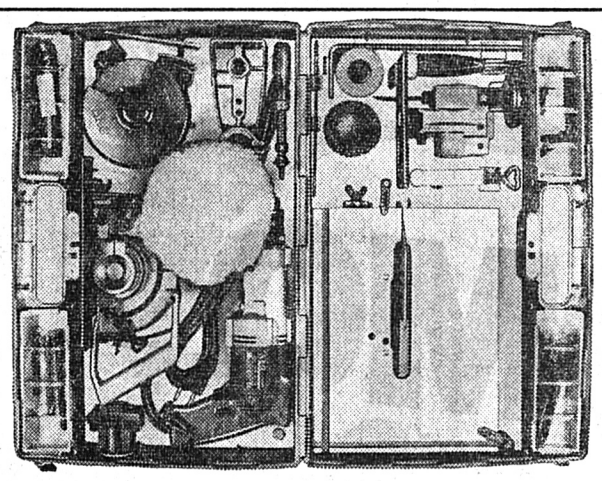

Coffre complet contenant une perceuse 1 vitesse et une foule d'accessoires vous permettant de percer, scier, meuler, polir, affûter, etc.

Fr. 522.— ou 12 x 49.50

Ça, c'est un cadeau formidable!

Sur demande vous pouvez obtenir un coffre AEG

3 jours à l'essai

VENDREDI 18 NOVEMBRE
SAMEDI 19 NOVEMBRE

DÉMONSTRATIONS

par un spécialiste de l'usine qui vous montrera comment bricoler et effectuer avec maîtrise d'innombrables travaux dans l'appartement, au jardin, à la voiture, etc.

NUSSLÉ S.A.
Grenier 5-7 Tél. (039) 2 45 31
La Chaux-de-Fonds

coop

SANOVITA 8 2.80

boissons fortifiante, la boîte

+ 25 points Coop supplémentaires

Encore meilleur marché grâce à la ristourne !

coop

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Succès incontesté des cours de loisirs

de la section préprofessionnelle des Ecoles secondaires

Hier après midi, en présence de M. J. Marti, inspecteur des écoles secondaires, nous avons eu le plaisir d'entendre M. A. Dubois, directeur de la section préprofessionnelle, et M. Payot, président de la Commission scolaire, nous parler avec enthousiasme d'une expérience qui se solde par une parfaite réussite. Le succès des cours de loisirs est aujourd'hui incontesté.

Après cette aimable conférence de presse, qui se déroulait au collège des Crêtets, nous avons rendu visite à trois cours : céramique, modelage et tréteaux.

Dans les quatre sections qui forment nos écoles secondaires, la section préprofessionnelle, plus que les autres déjà classifiées et dotées d'un programme défini, se devait de trouver et de réaliser un programme que la réforme scolaire n'avait fait qu'esquisser. Elle s'est rapidement imposée et a trouvé une place au soleil qui en fait une section compétitive. Les cours de loisirs l'ont aidée à accomplir cette conquête et l'activité complémentaire à options, qui viendra s'intégrer dans son programme dès le printemps 1967, aura été largement et très bien préparée par ces cours. Nous pouvons dire aux parents que cette section n'est nullement, comme certains le pensent encore, une section mineure, mais bien au contraire, une école qui accomplit une éducation des plus valables, à côté d'autres, à part égale, et à but défini. Cette analyse est personnelle, je tenais à l'écrire pour qu'on n'ait pas l'idée de croire que ce sont MM. Dubois, Marti et Payot qui auraient manqué de modestie.

Les cours de loisirs

C'est en 1963, sur l'initiative de M. Payot, qu'ont débuté les mercredis après midis sportifs ; ils groupaient au départ 110 inscriptions. En automne 1964 s'ouvrirent, en plus, les ateliers artisanaux, et les élèves continuèrent à augmenter en nombre, en même temps que la diversité des possibilités se multipliait.

En 1966, sont en activité : deux cours de céramique, deux d'émaux, trois de menuiserie, trois de modèles réduits, un de mosaïque, un de photographie, un de sculpture sur bois et les tréteaux qui préparent les soirées théâtrales, où la musique et la danse folklorique tiennent une large place. Au printemps 1967, un cours de reliure sera ajouté au programme. 250 élèves suivent ces cours donnés par des membres du corps enseignant. A eux s'ajoutent les 180 sportifs (basket, volley et handball, judo et pour la première fois escrime). Pour ces deux derniers sports, l'école bénéficie des moniteurs et des locaux de nos groupements locaux. Ainsi sur 950 élèves qui suivent l'Ecole préprofessionnelle, 430 élèves participent librement à ces cours, il faut encore ajouter les footballeurs qui sont pris en charge par les clubs de la ville.

Le but poursuivi, qui consiste entre autres, à donner le goût du sport, du bricolage, du beau aux élèves et de lier ainsi les activités de l'école à la vie représente une très heureuse initiative.

M. Dubois a tenu à dire sa reconnaissance aux autorités communales pour le très grand effort qu'elles ont consenti pour les écoles secondaires, ainsi qu'aux sociétés sportives et autres, qui collaborent efficacement à la diversification des cours.

E. M.

DÉRAPAGE. — Hier, à 10 h. 45, dans le virage qui se trouve à la sortie du passage sous voies de la ligne de Bienne, aux Petites-Crosettes, une voiture vaudoise a dérapé sur la neige et accroché une voiture en stationnement. Dégâts matériels.

AU TRIBUNAL DE POLICE. — Le Tribunal de police présidé par M. D. Blaser, a jugé des infractions secondaires au Code de la route, qui se sont soldées par des amendes de 20 à 30 francs, à l'exception de J.-C. G., de Saignelégier, qui a été condamné à 80 fr. d'amende et 10 fr. de frais, pour une faute plus grave.

COMMUNIQUÉS

Au Cinéma Palace. — Alors, vous croyez que James Bond est unique en son genre ? Prolongation du grand succès actuel: «Notre Homme Flint», à 15 h. et à 20 h. 30. Voici Flint, étonnant super James Bond, un nouvel agent secret, insolent, invulnérable, doté d'un solide sens de l'humour... Espion décontracté, Flint ne possède qu'une arme: un briquet dont 82 usages sont mortels, le 83e étant simplement d'allumer les cigarettes. Il est yoga et judoka, et notre homme est capable de se mettre en état de catalepsie (dommage pour ceux qui, se fiant aux apparences, le croient mort!) Un film en scope et couleurs. Un James Bond à la puissance 27, et il aime en 47 langues.

ÉTAT CIVIL
16 novembre 1966

Naissances

Grandjean Luc-Alain, fils de Charles-Albert, industriel, et de Hilda-Klara née Zogg.
Matthey-de-l'Endroit Stéphane-François, fils d'Eric-André, boucher, et de Maria née Morandi.
Bottegal Flavio, fils d'Eugenio, peintre, et de Luisa-Caterina née De Zordo.
De Ceuninck Grégoire-Emmanuel, fils de Emile-Lucien-René-Ghislain, musicien, et de Denise-Simone née Zanesco.
Iacobazzi Sonia, fille de Romeo, sommelier, et de Rosemarie née Rossi.
Jacot Marie-Christine-Rose-Marie, fille de Claude-René, mécanicien, et de Rose-Marie née Juillet.

Mariages

Godat Jean-Claude, commerçant, et Feuz Edith-Bertha.
Jollien Eugène-Vincent, carreleur, et Reginato Marlène-Andrée.

Décès

Vuille née Jeanfavre Clotilde-Hortense, ménagère, née le 27 novembre 1879, veuve de Louis-Arthur (Tête-de-Ran 23).
Boule René-Léon, né le 21 juin 1897, remonteur, époux d'Yvonne - Edith née Racine (Epargne 22).
Dothaux née Gogniat Thérèse-Berthe-Hélène, née le 27 octobre 1922, épouse de Paul-Armand (Gentianes 12).

CARNET DU JOUR

RITZ: 20.30, «Les Yeux bandés».
PALACE: 15.00 et 20.30, «Notre Homme Flint»; 18.45, «Le Cave se rebiffe».
EDEN: 20.30, «Brigade Antigangs».
PLAZA: 20.30, «Winetou».
SCALA: 20.30, «Les Héros de Telemark».
CORSO: 20.30, «Le Facteur s'en va-t-en Guerre».

Divers

MUSÉE: peinture chinoise.
GALERIE DU MANOIR: peintures Wyler-Klein.

Pharmacie d'office

Pharmacie Robert avenue Léopold-Robert 66. (Dès 22 h. appeler le No 11.)

AUX MAGASIN DE COMESTIBLES

Serre 59

et Charles-Naine 7

IL SERA VENDU:

Belles palées
Filets de palées
Bondelles
Filets de bondelles
Filets de perches
Filets de soles
Filets de carrelets
Filets de dorschs frais
Cabillauds
Truites vivantes
Champignons de Paris frais
Beaux poulets de Houdan frais
Beaux poulets hollandais le kilo, 6.50
Beaux petits coqs du pays
Belles poules
Beaux lapins frais du pays
Cuisses de grenouilles
Escargots
Moules
Gigot de chevreuil
Civet de chevreuil

Se recommande:

F. MOSER

Tél (039) 2 24 54

On porte à domicile

CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

UN CAMION POUR FLORENCE. — Un camion-réservoir de la ville de Neuchâtel, avec deux hommes à bord, est parti ce matin pour Florence, par le tunnel du Grand-Saint-Bernard. Durant 15 jours, il participera aux travaux de déblaiement de la capitale toscane ravagée par les inondations. Cette participation de la ville de Neuchâtel s'inscrit dans le cadre d'une action de solidarité lancée par le Service fédéral des routes et des digues.

LE MONTANT D'UN DÉTOURNEMENT. — L'affaire de détournement causé au préjudice de l'agence de voyage Natural S. A. semble moins importante qu'on l'avait annoncée. Le « trou » pourrait être fixé aux environs de 58 000 francs.

ENFANT IMPRUDENT. — Hier vers 18 h. 30, M. Roger Girard circulait en motocycle léger à la rue de l'Evole. Arrivé à la hauteur de l'immeuble 70, il fut surpris par un enfant, Roland Chiffelle, 6 ans, qui débouchait en courant entre deux voitures. M. Girard freina, mais, au même instant, l'enfant fit une chute. Ce dernier souffre d'une légère commotion, d'une grosse plaie à la lèvre inférieure et de diverses éraflures.

NEUCHATEL : Deux millions de déficit. — Le Conseil communal de Neuchâtel vient de transmettre au Conseil général son traditionnel rapport à l'appui du budget pour 1967, lequel se présente, en résumé, comme suite : **a) Compte financier :** recettes, 50 722 981 fr. ; dépenses, 50 314 123 fr. ; boni, 408 858 fr.

b) Compte des variations de la fortune : Amortissement des dépenses extraordinaires, 2 394 000 fr.; transactions immobilières, 26 000 fr. ; total, 2 420 000 francs.

Le résultat financier prévu est donc un déficit de 2 011 142 fr.

Il est à noter que, par rapport à 1966, le compte financier présente une amélioration de 200 314 fr. et le compte des variations de la fortune une aggravation de 220 100 fr., ce qui représente en définitive une aggravation nette de 19 786 fr. sur le budget de 1966.

SAINT-BLAISE : Ligne de contact arrachée. — Mercredi à 8 h. 50, la ligne de contact a été arrachée à la gare par la locomotive d'un train de marchandises en provenance de Bienne. La circulation a été interrompue sur les deux voies, pendant près d'une heure. Quelques trains de voyageurs ont subi des retards. Dès 9 h. 45, le courant a pu être rétabli sur l'une des voies, permettant l'écoulement normal du trafic.

CHRONIQUE JURASSIENNE

DELÉMONT : A. Willemain, député, hospitalisé. — André Willemain, député socialiste de Courroux, est entré à l'Hôpital de Delémont il y a huit jours pour une affection interne heureusement sans grande gravité. Il restera dans cet établissement encore une quinzaine de jours pour suivre ensuite une convalescence d'un mois environ. Nous souhaitons à notre camarade un rétablissement complet de son état de santé. Ses camarades et amis qui désirent lui rendre visite peuvent le faire aux heures habituelles ainsi que tous les soirs jusqu'à 19 h. 30. L.

MOUTIER : M. Steullet expliquera. — Le juge d'instruction extraordinaire A. Steullet a convoqué la presse à une conférence d'information sur les conditions de détention des terroristes Hennin et Cattin, qui a lieu aujourd'hui même à Moutier.

Chronique de Saint-Imier

TOUJOURS DANS LE COMA. — Le jeune J.-L. Rondez, 16 ans, qui avait fait une grave chute, lundi après midi, à Saint-Imier, alors qu'il travaillait sur un toit, a subi une trépanation à l'Hôpital de l'Isle, à Berne, où il avait été transporté. Mais son état reste stationnaire et le jeune homme n'a pas encore repris connaissance.

SERVICE DU FEU. — Le Conseil municipal a accepté avec remerciements pour les excellents services rendus, la démission de M. W. Studer, en sa qualité de premier lieutenant du bataillon des sapeurs pompiers. Durant l'année en cours, plusieurs membres du bataillon ont été récompensés pour leur belle activité dans le service de défense contre le feu. Il s'agit de MM. F. Godat, M. Urfer, R. Gerber, R. Niklès, G. Eggimann, R. Zimmermann, J. Junod, J. Cornu, F. Walther et W. Iberg.

Chronique locloise

HENRI JAQUET A LA TÉLÉVISION. — Mardi, à 23 h. 30, Henri Jaquet a eu les honneurs de la télévision. André Rougemont à interviewé notre ami ainsi que M. Sociès, maire de Champagnole (Jura). L'un et l'autre ont parlé de la Fédération des villes jumelées.

JUBILAIRE AUX PTT. — Il s'agit de M. Ivan Zaugg, monteur aux PTT, lequel s'occupe principalement des dérangements téléphoniques. M. Zaugg a été fêté pour 25 ans d'activité. Nos félicitations.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: «Le Jeune Cassidy».
CINÉMA CASINO: «La Seconde Vérité».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative. Dès 21.00, le No 11 renseigne.

ALLE : Contre une barrière. — Mercredi vers 6 h. 15, une voiture française conduite par Mme M.-G. Glasson, d'Arbonans, 23 ans, est sortie de la route près du Restaurant de la Poste, et s'est jetée contre la barrière qui borde l'Allaine. La conductrice souffre d'une luxation de l'épaule gauche, de plaies à un genou. Son mari, M. J.-C. Glasson, a subi une commotion.

MOUTIER : Décès d'une centenaire. — Hier matin est décédée à son domicile, à Rosières, près de Moutier, après plusieurs semaines de maladie, Mme Vve Albertina Rotschi-Gunziger, qui, le 25 septembre dernier, entrait dans sa centième année. (w.)

LE CERNEUX-VEUSIL : Inanimé. — Mercredi après midi, un automobiliste a trouvé, sur la chaussée, un jeune homme de 24 ans, inanimé. Il s'agit de M. Raymond Huguenin. Celui-ci venait de quitter l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds et se rendait à pied à Tramelan pour chercher du travail. Il a été victime d'une faiblesse.

SONCEBOZ : Dérapage. — Un automobiliste de Saint-Imier a dérapé, hier soir, à la sortie de Sombeval, en remontant le vallon. La voiture s'est jetée contre une maison. Le conducteur, ainsi que son passager, domicilié à Courtelary, ont été contusionnés et hospitalisés. Le véhicule est démoli.

Chronique biennoise

BIENNE : Voleurs condamnés. — Deux affaires de vol ont occupé hier le Tribunal correctionnel de Bienne : le nommé Ch. U., qui avait dérobé à ses maîtres de pension, à Bienne, une cassette contenant 12 000 fr. et qui, en plus, s'était rendu responsable d'un attentat à la pudeur sur une mineure de 16 ans, a été condamné à 15 mois d'emprisonnement sans sursis et au paiement des frais. Une employée de maison, Mlle M. S., qui, elle, avait subtilisé le carnet d'épargne de son amie et avait effectué des retraits pour quelque 1000 francs a été condamnée à huit mois de prison sans sursis et aux frais pour vol, escroquerie et fausse signature. Une troisième affaire, mettant en cause un employé en retraite contre qui la direction des Travaux publics porte plainte, a été renvoyée pour complément d'enquête.

BIENNE : Comptes équilibrés. — Alors que le budget prévoyait un excédent des charges de 1 929 270 fr., les comptes 1965 de la commune s'équilibrent avec 58 714 729 fr. aux charges et aux produits. Dans sa prochaine séance, le Conseil de ville examinera ces comptes.

La critique est aisée... La probité l'est moins!

Dénigrer et critiquer de façon non constructive, charger un « bouc émissaire » de toutes les vicissitudes passées ou à venir, c'est très facile et surtout ça ne coûte rien. C'est là en général le fait de gens ignorants, voire incompétents ou vilement intéressés à « empocher » le plus possible avec le moins d'efforts possibles.

C'est hélas un peu ce à quoi on assiste actuellement dans notre grande famille horlogère, si bien qu'il est impossible à quelqu'un du dehors de se faire une opinion objective de la situation.

Si on peut encore s'accommoder d'appréciations tendancieuses venant de personnes ignorantes des faits réels, il n'en va pas de même quand elles proviennent de personnalités ou de groupements du monde horloger.

Lorsqu'on veut s'adresser à l'opinion publique sur un sujet donné, il faut avoir la probité de dire toute la vérité, c'est-à-dire : procéder à une analyse objective des faits, poser le diagnostic et proposer ensuite des solutions constructives.

Il est vrai que dans certains cas toute la vérité n'est pas bonne à dire !...

Si nous savons que des industriels ou des groupements du secteur des parties détachées de la montre n'ont pas ménagé leurs efforts techniques et financiers au développement général de notre horlogerie, nous savons aussi que bien des fabricants ont encore la nostalgie des belles années où ils ont gagné des sommes très importantes, sans peine, sans risques et sans installations propres à faciliter le travail des ouvriers, à en assurer la protection et le bien-être. Il se sont créés, sur le dos du monde ouvrier, des situations plus que confortables, sans avoir rien donné en contre-partie (p. e. fonds de prévoyance — participation aux bénéfices, etc.) et sans avoir non plus appris à travailler.

Il est à la fois navrant et comique de voir que ce sont ces gens-là qui maintenant s'adressent au monde ouvrier pour le faire « juge » et lui faire « croire » que sa situation future est compromise par les actions que la Fédération Horlogère s'efforce de mener à bien au-delà de nos frontières afin de remédier, aussi bien que faire se peut, à des situations délicates, qui se sont développées en dépit même de toutes les réglementations légales ou privées qui ont eu leurs heures de gloire sous l'ancien régime conventionnel.

Il faut se rendre à l'évidence que les belles années de monopole que nous avons vécues sont désormais révolues notamment du fait de la concurrence étrangère de plus en plus active et que nous ne pouvons ignorer.

Il est par ailleurs vain de vouloir freiner une évolution industrielle logique, irréversible, qu'elle soit chinoise, japonaise ou américaine, comme il est vain de persister à penser que nous pourrions être le seul pays à savoir fabriquer des montres. Dès lors, il est de bonne politique de rechercher avec nos concurrents une collaboration qui ménage autant que possible les intérêts légitimes de chacun.

De plus, il est encore paradoxal de constater que tout ce qui est entrepris, non sans peine, par la F. H. pour la sauvegarde de nos intérêts suisses profitera en définitive à ceux qui se font actuellement les champions du dénigrement.

Nous ne doutons pas que ceux qui ont eu le « privilège » de vivre la période de crise des années 30, de suivre l'évolution de notre industrie avant et pendant le régime conventionnel, sauront remettre l'église au milieu du village et ne prêteront qu'une oreille amusée à certaines et récentes élucubrations parues dans la presse.

Il n'est pas dans notre intention de faire le procès de cette affaire, mais si la nécessité s'en fait sentir un jour, nous ne manquerons pas de poser certaines questions embarrassantes aux intéressés et nous devrons alors bien constater que la F. H. est parmi les organisations horlogères l'une de celles qui a utilisé le plus intelligemment les profits réalisés.

C. P. R.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Avertissement juif aux Allemands

M. Easterman, directeur de la division des Affaires internationales du World Jewish Congress, a déclaré devant le comité exécutif de la section britannique de ce congrès, qu'une renaissance du nazisme en tant que puissance politique active, ne sera plus tolérée par le monde démocratique. Cette renaissance serait considérée comme une première menace dirigée contre la paix internationale. M. Easterman faisait allusion au succès du parti nazi (NPD) lors des élections à la Diète de Hesse. Il a souligné la nécessité pour les partis démocratiques allemands de mettre en garde les électeurs allemands contre la répétition des succès de ce parti en Hesse lors des élections bavaroises de dimanche prochain, succès qui ne manqueraient pas de porter un grave préjudice au renom international de la République fédérale allemande.

Darmstadt: Marche antinazie

Quelque 2000 personnes ont manifesté, mercredi, à Darmstadt (Hesse), par une marche silencieuse, contre l'apparition de milieux extrémistes de droite en République fédérale allemande. En tête du cortège de manifestants marchaient le maire de Darmstadt, Ludwig Engel, et le député socialiste au Bundestag, Ludwig Metzger. De nombreux étudiants et jeunes gens portaient des pancartes mettant en garde contre les tendances radicales de droite et rappelant, par de grandes photos, la destruction de Darmstadt lors de la dernière guerre.

FRANCE: NOUVELLE LOI ÉLECTORALE

Une nouvelle loi électorale sera appliquée lors de la consultation législative de mars 1967, a décidé le Conseil des ministres français. Selon cette nouvelle loi, seuls les candidats ayant obtenu au premier tour 10 % du nombre des électeurs inscrits auront la possibilité de se présenter au second tour. L'application de cette nouvelle loi devrait aboutir à une nouvelle simplification de la vie politique française en augmentant le nombre de circonscriptions où la bataille électorale se réduira à un duel entre la majorité gaulliste et l'opposition.

Si l'on se rapporte aux résultats des élections législatives de 1962, l'application de la nouvelle loi aurait éliminé une soixantaine de candidats de l'opposition, contre seulement trois candidats de la majorité.

Il apparaît donc que la nouvelle loi devrait favoriser la majorité parlementaire fidèle au général de Gaulle au détriment des oppositions.

La Grande-Bretagne et l'Europe des Six

Partisans et adversaires de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun se sont affrontés mercredi soir aux Communes, mais l'écrasante majorité des orateurs s'est prononcée en faveur de l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté économique européenne.

Terminant la première journée du débat consacré au Marché commun, G. Thomson, ministre des Affaires européennes et atlantiques, a réaffirmé la volonté sincère de son gouvernement de faire partie d'une Europe élargie.

Aucun pays ne peut vivre replié sur lui-même dans le domaine économique, a déclaré G. Thomson, en ajoutant en substance : Certains affirment que l'adhésion du Royaume-Uni à la CEE sera dure, mais il serait encore plus dur pour la Grande-Bretagne de rester en dehors de la communauté ou d'un groupement économique plus vaste.

Nouvelles difficultés pour Florence

La pluie qui est tombée sans interruption sur Florence et les environs mercredi a rendu plus difficile la tâche des militaires chargés de déblayer les rues. La boue qui s'était solidifiée est à nouveau liquide et dans certaines rues les Florentins pataugent dans lix centimètres de fange. Autre inconvénient : les égouts n'ayant pas encore été dégagés, l'eau stagne dans les rues et sur les places, et risque de s'infiltrer dans les caves et les appartements situés au rez-de-chaussée.

Plusieurs affluents de l'Arno roulent à nouveau de grosses eaux, mais le fleuve, qui traverse la cité des Médicis, n'inquiète pas pour l'instant les autorités.

EN QUELQUES LIGNES...

● RIO DE JANEIRO. — Trente-quatre morts et plus de cent blessés: tel est provisoirement le bilan d'une catastrophe ferroviaire survenue à une trentaine de kilomètres de Rio de Janeiro.

● DJAKARTA. — Un vaste complot, organisé par des éléments pro-Soukarno, a été déjoué vendredi dernier par le Gouvernement indonésien. Une vingtaine d'officiers supérieurs de l'armée ainsi que des civils ont été arrêtés.

● BÉTHESDA (Maryland). — Les médecins sont satisfaits des résultats de l'opération et de l'état de M. Johnson, qui a été opéré hier de l'abdomen et de la gorge.

● AMIENS. — Il était 16 h. 30, mercredi, quand, dans l'un des quartiers populeux d'Amiens, une violente explosion a provoqué la mort de 5 personnes et fait 13 blessés, dont 3 grièvement.

● FRANCFORT. — L'ancien médecin SS de camp de concentration, Schumann, spécialiste de l'euthanasie, est arrivé par avion à Francfort, après son extradition du Ghana.

● ATHÈNES. — Un millier de médecins d'Athènes et du Pirée se sont mis en grève pour 48 heures, de sorte que les malades hospitalisés resteront sans soins médicaux.

● MUNICH. — L'éventualité de nouvelles élections législatives est évoquée pour la première fois par certains milieux chrétiens-démocrates.

● PLYMOUTH. — Le nazi Colin Jordan a été condamné au paiement d'une amende de 250 livres sterling, sur la base de la loi britannique sur les relations entre les races. Il est accusé d'avoir distribué des tracts attisant la haine raciale. Pour un délit semblable, Peter Pollard a été condamné à une amende de 25 livres sterling.

● LONDRES. — L'écrivain français Jean-Paul Sartre a été nommé président exécutif du Tribunal privé contre les crimes de guerre au Vietnam constitué sur l'initiative de Lord Russell.

● WASHINGTON. — Les hôpitaux militaires américains ont reçu l'autorisation de procéder à des opérations de stérilisation chirurgicale, en application du programme sur le contrôle des naissances.

● DJEDDAH. — Deux groupes de partisans de l'ancien premier ministre républicain yéménite, El Amri, ont cherché asile dans le secteur royaliste.

● NEW YORK. — L'Iran, le Maroc, la Tunisie et la Tanzanie ont déposé à la Commission politique un projet de résolution invitant tous les Etats à accélérer leurs efforts en vue du désarmement, pour consacrer une partie des économies réalisées au développement des pays peu industrialisés.

● LONDRES. — Le tribunal de l'Old Bailey a décidé d'annuler le procès de Duddy et Whitney, co-accusés du meurtre des trois policiers londoniens, afin que Harry Roberts, arrêté mardi après la plus grande chasse à l'homme que l'Angleterre ait connue, puisse être jugé avec ses complices.

Pour tenter d'endiguer la haine

Après le veto soviétique, qui empêchait une condamnation nette d'un des auteurs des incidents qui se développent régulièrement à la frontière d'Israël, nous avions signalé les difficultés supplémentaires que cela représentait pour la commission des Nations Unies chargée de veiller au respect des conventions qui lient Israël à ses voisins, et le danger que représente un Conseil de sécurité divisé devant des actes qui ne peuvent qu'être dénoncés, d'où qu'ils viennent, car ils sont contraires à l'intérêt général et à une véritable recherche de la paix.

Nous n'avons pas eu à attendre longtemps pour que les événements se chargent, malheureusement, de nous donner raison.

Une patrouille israélienne a sauté sur une mine à la frontière jordanienne: l'incident a fait trois morts et six blessés. Il est attribué à l'organisation terroriste des Palestiniens en exil. Israël a protesté auprès des Nations Unies mais, en même temps, à organisé une expédition punitive contre des villages jordaniens. On ne connaît ni les pertes en vies humaines ni les dégâts, car les communiqués des deux pays en cause sont diamétralement opposés. Ce qui est certain, c'est que de nombreux innocents ont été tués, que d'autres ont perdu leurs pauvres biens, sans utilité pour personne et, surtout, sans faire avancer une possibilité de trouver un début d'arrangement. La haine, au contraire, favorise les « durs », qu'on rencontre aussi bien en Israël que du côté arabe. On peut même se poser la question de savoir si la Jordanie, qui fait de sensibles efforts pour calmer les exilés palestiniens, n'aurait pas tenté de les surveiller de plus près si les Israéliens s'étaient contentés d'une plainte aux Nations Unies.

Aujourd'hui, la réalité est là, brutale et sans retour. Le Conseil de Sécurité devra à nouveau tenter de résoudre un problème qui se complique chaque jour. Les extrémistes du monde arabe, comme ceux d'Israël, feront pression sur leur gouvernement respectif; au nom de la vengeance, de la haine, ils feront monter le fanatisme, le nationalisme, et les gouvernements, pour ne pas être accusés de faiblesse, deviendront de plus en plus absolus dans leurs revendications, rendant toutes solutions plus difficiles que jamais.

Il faut mettre fin à cette montée de la tension, à cette haine généralisée qui ne pourrait conduire qu'à un conflit qui, en fin de compte, ne profiterait à personne. Pour l'éviter, il n'y a que les Nations Unies. C'est peu, mais c'est assez pour éviter de saboter ses moyens d'action.

EUGÈNE MALÈUS.

CONTRASTES DU MOYEN-ORIENT: ÉGYPTE-ISRAËL

Nous poursuivons aujourd'hui la publication des impressions que trois bacheliers de La Chaux-de-Fonds, Marie-Claude Donzé, Madeleine Moccand et Michel Schlup, nous ont données de leur voyage de quatre mois en Egypte et en Israël.

II *

LIBERTÉ, LIBERTÉ !

Malgré l'envie qui dévore la plupart de s'expatrier, attirés qu'ils sont par la vie « à l'américaine », les Egyptiens ne peuvent quitter leur pays. L'appareil policier est omniprésent. Souvent, on nous a mis en garde : « Attention, vous ne savez pas si votre interlocuteur est un indicateur. Méfiez-vous dans vos conversations ! » L'administration, elle aussi, est très chicanière, et en même temps très fantaisiste. Il faut présenter ses papiers et donner la raison de son voyage pour prendre le train, par exemple. Par contre, on peut obtenir n'importe quoi par le biais de l'armée... Et partout, dans chaque magasin, dans les cafés, etc., la photo de Nasser ; des gosses, dans la rue, vendent des broches à l'effigie du dictateur ; c'est le culte de la personnalité dans toute sa splendeur.

OPPOSITION, MAIS...

L'opposition au régime est très vive, mais exprimée avec prudence. Politiquement, d'ailleurs, le peuple ne se pose pas de questions. Mais il veut manger et vivre plus décemment. Mais l'opposition n'est pas dirigée contre la personne même de Nasser. Au contraire. Ils le suivent aveuglément. Si Nasser leur demande d'aller se faire tuer pour lui, ils y vont. Les Egyptiens sont d'ailleurs très nationalistes; ils sont persuadés, par exemple, que leur police est la meilleure du monde. Nous avons été frappés aussi par un autre aspect de leur mentalité : ils n'ont absolument aucun respect de la vie humaine. Cela doit tenir à leur race, à leur religion aussi. A ce propos, le régime n'a mis aucune entrave à l'exercice de la religion. Mais seul le bon peuple est encore pratiquant. Les étudiants, par exemple, sont de moins en moins croyants.

L'ENSEIGNEMENT

La scolarité est maintenant obligatoire, et l'analphabétisme est en forte régression. Toutefois, la scolarisation des campagnes n'est pas complète. Dans les familles avec lesquelles nous avons été en contact, nous n'avons pas vu un livre. Les librairies sont très rares, les cinémas également, et très mauvais. Il y a peut-être quatre ou cinq universités dans le pays, mais il est très difficile d'accéder aux études universitaires. C'est une loterie : les candidats doivent tirer un numéro, et tous ceux qui ont tiré un numéro supérieur à celui du nombre de places disponibles est éliminé. Et cela, notons-le, définitivement ! Il y a 50 % d'échecs aux examens d'entrée. Mais les étudiants sont les seuls à pouvoir quitter leur pays, un an après avoir réussi leurs examens de licence. A une condition, toutefois : c'est d'avoir parcouru 4000 km. en auto-stop à travers le pays ! Ils ont, pour contrôler ce kilométrage, un système de coupons validés par ceux qui les prennent en charge !

ESPOIRS

Oui, la misère de l'Egypte nous a frappés. Pourtant, c'est un pays aux ressources certainement grandes. La population attend beaucoup du programme d'irrigation en cours, et elle est très satisfaite de la construction du barrage d'Assouan. Mais, pour l'instant, il est caractéristique, par exemple, de ne voir aucun arbre, hormis ceux des parcs. Il faut mentionner aussi le gros et rapide effort de construction et d'assainissement urbain fait par le gouvernement.

VIVENT LES VACANCES !

Terminons-en avec l'Egypte sur une petite anecdote. Nous sommes allés sur les bords de la mer Rouge, pour nous baigner, une dizaine de jours. Quelle aventure! Nous avons fait de l'auto-stop, ou plutôt du camion-stop. Mais nous sommes restés bloqués deux jours en plein désert, dans une cabane de douaniers, pratiquement sans vivres. (Précisons que ces « postes de douane » sont plutôt des postes de contrôle policier disséminés sur tout le territoire et n'ont rien à voir avec des postes-frontière.) Nous avons joué aux échecs en attendant qu'un camion nous prennent en charge. Sur les lieux de notre campement, en plein désert toujours, nous avons bu, pendant notre séjour, une eau infecte, la seule dont nous disposions et qui, bien qu'appelée « potable », sentait horriblement le pétrole. C'est qu'elle était amenée à l'endroit où nous nous ravitaillions par des camions-citernes qui la transportaient au retour de leurs livraisons de pétrole! Heureusement que nous avions été dûment vaccinés avant notre départ de Suisse...

ISRAËL, L'ENNEMI

En Egypte, l'animosité contre Israël est farouche et générale. Nous avons été frappés de voir de jeunes étudiants, pourtant très « bien » quant à tout le reste, faire preuve d'une haine butée contre Israël et son peuple. Les Egyptiens sont prêts à partir en guerre au moindre signe qu'on leur fera, semble-t-il. Aussi n'est-il pas question, en quittant l'Egypte, de prendre un billet pour Israël. Le touriste qui formulerait cette demande serait immédiatement jeté en prison puis renvoyé dans son pays d'origine. C'est pourquoi nous avons pris l'avion pour la Jérusalem jordanienne.

Propos recueillis par M. K.

(A suivre.)

* Voir notre numéro du 16 novembre.

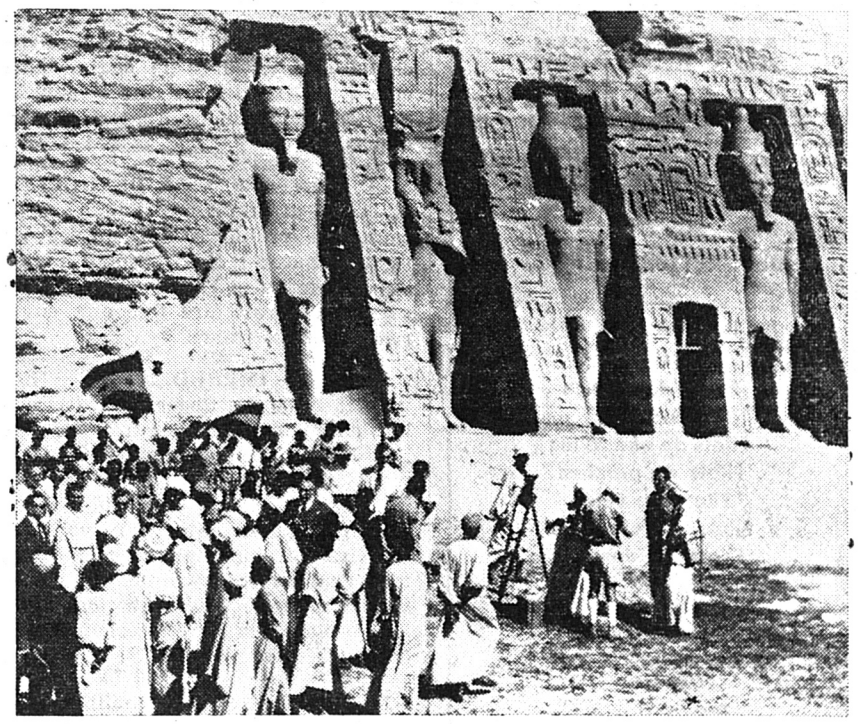

Les temples d'Abou Simbel ont dû être démontés et reconstruits à la suite de la construction du barrage d'Assouan.

Quand on sème les bombes atomiques...

Le Pentagone a démenti formellement mercredi l'information du journal « Oakland Tribune » selon laquelle une bombe nucléaire armée était tombée en août à proximité d'un îlot voisin de Porto Rico. (Réd. : On sait que la plupart des démentis sont, en fait, d'absolues non-vérités.)

Le Pentagone révèle par contre que le 30 juin au cours d'un vol d'entraînement un avion « A-4 » de la marine a lâché accidentellement un engin d'entraînement qui ne contenait aucune charge nucléaire.

Le secrétariat de la commission mixte du Congrès sur l'énergie atomique avait lui aussi opposé un démenti aux affirmations du « Oakland Tribune ». Deux membres de cette commission n'ont, par contre, exprimé aucune surprise quand on les a interrogés sur cette information de presse. « Nous avons eu des comptes rendus de ce type d'accidents plusieurs fois dans le passé. Je pense qu'il y a dû y en avoir une demi-douzaine environ. Aucun n'a eu de conséquence dangereuse », a dit l'un d'eux.

L'autre a déclaré qu'il n'était pas au courant de l'incident survenu au mois d'août, selon le journal d'Oakland. Mais, a-t-il ajouté, « ce genre d'incident s'est produit plusieurs fois dans le passé sur le territoire des Etats-Unis ».